



ÉPIÎTRE A NOS ABONNÉS.

En ce temps-là, il y avait en Canada peu de gens qui lisaient les journaux et ceux qui les lisaient ne les payaient pas. Les propriétaires et rédacteurs de journaux faisaient peine à voir, tant ils étaient maigres et décharnés; leurs enfants aussi auraient été maigres, s'ils en avaient eu, mais ils n'en avaient pas, n'ayant pas les moyens de se marier. On avait l'air de croire que c'était déjà assez faire que de lire leurs écrits; pousser la générosité jusqu'à les payer paraissait une monstruosité. «Le papier coûte si peu cher, disait, un jour, un abonné du Pays, ça se fait avec des guenilles.»

Lorsqu'un journaliste canadien, voyageant dans un pays étranger, apprenait que certains journaux avaient jusqu'à deux et trois cent mille abonnés, qu'il y avait des villages où presque tout le monde, depuis le plus pauvre jusqu'au plus riche, recevait au moins un journal, lorsqu'il voyait passer dans de magnifiques carrosses des rédacteurs qui avaient jusqu'à \$10,000 de salaire par année et des propriétaires qui en faisaient deux à trois cent mille.....lorsque, dis-je, il apprenait et voyait cela, il revenait malade dans son pays et mourait de chagrin, quel que temps après.

Il y a de cela vingt à trente ans. Mais les choses sont bien changées. Je ne sais pas si c'est, grâce à la guerre de Crimée, ou au creusement du lac St. Pierre, comme dirait M. Genest des Trois-Rivières, mais toujours est-il que maintenant on lit dans le Bas-Canada, et même on paie son journal. On comprend que la lecture est non-seulement un amusement et un moyen de s'instruire, mais encore un moyen de s'enrichir, et que pour avoir des journaux, et des journaux utiles, il faut payer son abonnement. On a honte même de ne pas payer son abonnement, on se dit que lire un journal sans le payer, est un vol aussi grave que de manger le bien de son prochain sans le payer; c'est un vol plus grave même, car ce pauvre journaliste! ce n'est pas seulement son pain qu'on lui vole, mais c'est sa santé, son intelligence, ses idées, son âme, ses connaissances qui lui ont coûté si cher.

On se dit encore: «Qu'est-ce après tout ce que nous donnons, en comparaison de ce que nous recevons.» Comment payer souvent une seule pensée, un seul sentiment que la lecture d'un journal peut donner? Et quelquefois, ce n'est pas seulement une jouissance morale que cette lecture procure, mais même un avantage matériel, un profit pécuniaire. On comprend cela, je le répète, et Montréal nous le prouve depuis trois ans, et surtout en ce moment. Nous pouvons rendre aux canadiens-français de Montréal le témoignage qu'ils lisent les journaux et qu'ils paient et que ce sont les ouvriers qui nous paient le mieux.

Nous pourrions dire la même chose d'une partie de Québec et de plusieurs paroisses et villages où depuis trois ans nous ne perdons pas un sou.

Mais à toute règle générale, il y a des exceptions, et c'est parce qu'il y a des exceptions que nous donnerons, cette année, à tous ceux qui nous paieront ce qu'ils nous doivent, non seulement un reçu, la seule chose à laquelle ils auraient droit, mais encore une prière d'une grande valeur.

Il est évident que nous n'aurons plus qu'une chose à faire vis-à-vis de ceux que ce moyen-là ne réussira pas à faire payer, ce sera de les retrancher de la liste de nos

abonnés; et c'est ce que nous ferons. Ils auront donné la preuve qu'il n'y pas de moyen de les convertir et qu'ils sont destinés à mourir dans l'impénitence finale. Si nous ne les livrons pas au feu éternel, nous les abandonnerons du moins à la fureur des avocats et des huissiers, ce qui vaut guère mieux.

Mais nous espérons que pas un seul de nos abonnés ne manquera à notre appel et ne voudra contribuer à détruire la bonne réputation que les Canadiens sont à se faire en ce moment.

Il n'y a pas longtemps, un journaliste américain disait que bientôt les Canadiens-Français occuperaient dans l'Amérique du Nord une position plus digne de leur origine et de leur intelligence, parce qu'ils lisent maintenant.

Et nous, nous ne craignons pas de dire que lorsque les Canadiens-Français liront, ils seront le premier peuple de l'Amérique du Nord.

Et comme nous n'écrivons pas seulement pour les hommes, mais beaucoup aussi pour les dames, nous nous adressons à elles pour les prier d'appuyer notre demande. «Vous êtes pour beaucoup, mesdames, dans le succès du journal, faites-le payer comme vous savez le faire recevoir. Ce sera une bonne œuvre de plus à ajouter à toutes celles que vous faites et non pas la moins méritoire. Vous, mesdames, qui êtes sensibles, si vous saviez comme il faut se donner de la misère dans ce pays pour soutenir un journal et le rendre agréable, vous n'hésiteriez pas à sacrifier quelque chose sur votre toilette pour engager votre mari à payer son journal. Vous chercherez à convaincre messieurs vos maris, que les rédacteurs de journaux ont un estomac comme les autres hommes et qu'ils ont même femme et enfants ou que du moins ils désirent en avoir.

«En récompense de ce que vous ferez pour nous, mesdames, nous nous engageons à plaider toujours et partout votre cause qui est la cause de la beauté, de la vertu et de la bonté. Nous rendrons notre journal si intéressant que vous pourrez vous consoler des misères que vous feront vos maris, en lisant *L'Opinion Publique*, et pour le lire, vos maris inconstants resteront le soir, à la maison, au lieu d'aller perdre leur temps et, peut-être, leur argent ailleurs.»

En voilà assez, nous croyons avec la prime, pour enlever le pays et y produire une véritable croisade en faveur de notre journal.—Ainsi soit-il.

L. O. DAVID.

L'HYMEN ET LA COQUETTERIE.

Encore un sujet charmant, pour vous, belles lectrices. Cette fois, ce n'est pas une traduction que je vous livre, c'est un conte, écrit en français, par une femme, Mme Tallien, qui fut en son temps, reine par la grâce et la beauté.

Je crois que la découverte des pages ci-dessous est une bonne fortune pour la chronique. Peu de vos lecteurs probablement savaient que Mme Tallien s'était essayée à manier la plume. Ce sera pour eux toute une révélation. «Quand madame Récamier et madame Tallien étaient saluées comme les deux reines de la nouvelle société française, elles essayèrent de tout: le chant, la danse, les folles toilettes, la peinture, la conversation, que dis-je! elles écrivirent....

Voici le conte de madame Tallien:

Le dieu, que l'on appelle *Hymen*, se trouvant un jour ennuyé de tout, et par la même raison un peu ennuyeux, alla, pour distraire sa mélancolie, se promener dans un jardin consacré à Vénus. La nature y déployait tous ses trésors; elle y était

fraîche et variée; elle lui parut froide et monotone. Les fleurs brillaient de toutes parts. Mon Dieu! dit-il en baillant, que de fleurs! Encore des parfums, toujours des parfums! Quelle fatigante uniformité! Un rosier délicieux s'offrit alors à ses regards, et presque sous sa main. Il y cueillit quelques roses d'un air distrait; mais après les avoir effeuillées, il les jeta par terre, en se plaignant qu'il n'y eut pas une seule épine. Une piqûre légère aurait été pour lui quelque charme en ce moment.

Il y a bien peu de remèdes contre la maladie dont il était atteint, et qui devient très-commune. Beaucoup de gens appellent cela des vapeurs. Il fit encore quelques pas mal assurés, puis se coucha tout abattu sur un gazon plus doux que la plume ou l'éclat; mais s'y trouvant trop assoupi, cherchons, dit-il, un endroit plus sauvage. Il aperçoit une petite roche jetée là par hasard; il va s'y asseoir. A peine est-il placé, que les grâces viennent danser autour de lui.—Mesdames, leur dit-il, vous êtes fort aimables; mais je connais tous vos pas, et les plus jolies attitudes perdent à la longue tout leur charme: ainsi je vous prie de me laisser seul.—Il est quelquefois bien maussade, dirent-elles en souriant. Puis elles s'enfuyaient loin de lui. Il ne fut pas plutôt livré à lui-même, qu'il eut voulu les rappeler; mais il n'était plus temps. Il resta donc seul, triste et désolé; puis, après de longs baillements, il s'endormit d'un sommeil si pesant, qu'il ressemblait à la mort. Tout à coup il se sentit réveillé par un chatouillement très-vif sur les lèvres: il entr'ouvrit les yeux, et, n'apercevant rien, il laissa retomber sa tête, et se rendormit. Il crut sentir alors une piqûre semblable à celle d'une abeille. Pour cette fois il se leva plus vivement que de coutume, et vit une Nymphe d'une tournure élégante qui semblait l'agacer, et le fuir aussitôt. Elle portait à sa ceinture un miroir qu'elle consultait souvent, et tenait une jolie cage garnie de rubans, dans laquelle elle enfermait tous les papillons qui voltigeaient autour d'elle. Quand elle avait rassemblé un certain nombre de ces petits prisonniers, tout à coup elle ouvrait la cage, les papillons s'élevaient à tire-d'aile, et la jolie Nymphe riait aux éclats, de voir les uns tout étourdis, les autres un peu meurtris, se jeter à l'envi sur toutes les fleurs de ce beau jardin. Mais tout en blâmant cette mauvaise action, il ne pouvait s'empêcher d'admirer la grâce, et de partager la gaieté de cette femme charmante.—Que faites-vous, jeune Nymphe? lui dit-il; pourquoi tourmentez ainsi ces petits insectes éphémères? Que vous ont-ils donc fait?—Moi, dit-elle, je les punis de leur impertinence; que ne me laissent-ils en repos? Je veux les corriger de leur frivolité et de leur inconstance, par la perte momentanée de leur liberté. Par malheur, je crois qu'ils sont incorrigibles.—Vous me semblez bien méchante, reprit l'Hymen, et pourtant vous me plaisez beaucoup. Veuillez m'apprendre qui vous êtes. Alors la Nymphe prit un air si modeste, qu'elle n'était plus reconnaissable.—Aimable dieu, lui répondit-elle, si je me nomme, vous allez me haïr. On se plaît à me calomnier près de vous; on me méconnaît, on me méprise. Les hommes sont bien ingrats! Vous-même, cruel, qui pourriez tirer un si grand avantage de mon pouvoir et de mes charmes, vous me condamnez sans m'entendre. A ces mots, elle poussa un soupir, et ses yeux humides de pleurs devinrent si séduisants, que le dieu mélancolique en fut tout ému. Il jura de réparer envers elle des torts involontaires, et la conjura de nouveau de se faire connaître. La belle affligée lui lança un coup d'œil accompagné d'un sourire expressif qui acheva de le séduire; puis, reprenant tout à coup l'air enfantin de l'innocence, elle lui parla ainsi:—Vous allez savoir qui je suis; mais au moins ne me punissez pas d'avoir essayé de vous plaire. N'allez pas, dieu charmant, me fuir sans retour; daignez m'écouter sans colère. On m'appelle la Coquetterie. A ces mots le dieu fronça le sourcil, il devint pensif et morose, la Nymphe se mit à rire de tout son cœur; et lui présentant le miroir qu'elle portait à sa ceinture:—Voyez, lui dit-elle, comme vous êtes laid quand vous êtes fâché! Allons, allons, essayez-vous là, et causons. Je veux vous détromper sur mon compte, et vous prodiguer mes soins pour vous guérir de votre langueur. Je conviens que je suis souvent étourdie, maligne, inconstante, fautive et minaudière; que je fais plus de mal que de bien. Mais, en vérité, ce n'est point du tout ma faute.

—Voilà un joli paradoxe, dit le dieu avec humeur: voyons comment vous vous en tirez.

—Très-bien; et vous en conviendrez vous-même. Ces torts que l'on me reproche ne sont point les miens, mais ceux des femmes qui m'appellent auprès d'elles mal à propos. Vous saurez que je suis forcée par le destin à les servir en esclave;

Je suis obligée de me plier à leur caractère, et de me prêter à toutes leurs fantaisies. J'étais née pour le bonheur du monde, et je suis devenue, grâce à ces dames, la risée des indifférents, et l'effroi des âmes sensibles. Les femmes repoussent mes bons conseils : elles agissent presque toutes contre leurs propres intérêts. Est-ce moi, par exemple, qui engage Cidalise à découvrir ses bras qui sont affreux, à tourner la tête comme une girouette, à parler continuellement sans avoir rien à dire ? Vous connaissez la jeune Hortense, ses cheveux sont d'un blond charmant. Je suis forcée de lui apporter une perruque noire qui la défigure. Céphise a les yeux superbes quand ils sont modestes et baissés : elle affecte des airs évaporés qui font rire à ses dépens.

Enfin, j'ai beau leur dire sans cesse : mes bonnes amies, cachez ce que vous voulez qu'on désire ; ne montrez votre beauté qu'avec réserve, que par échantillon ; on ne m'écoute seulement pas.

Voyez Julie, — Mme Récamier, — elle est sage autant que belle : une grâce imposante lui siedrait à merveille. Eh bien, elle prend une tournure de grisette, et des minauderies enfantines qui la déparent absolument. Araminte, — Mme de Staël, — au contraire, est laide, mais spirituelle : une grande simplicité conviendrait à sa raison, à sa figure. On pourrait peut-être alors oublier sa laideur. Point du tout, elle se couvre de parures exagérées qui attirent tous les yeux. On ne voit plus en elle que ses pompons qui éclairent sa difformité. Son esprit même en est éclipsé. Je ne suis pas plus heureuse avec les femmes en leur parlant raison sur les qualités de l'âme. Je leur dis souvent : Tâchez de paraître modestes et réservées, quand vous ne le seriez pas naturellement. On aime ces vertus-là ; c'est le vrai moyen de plaire. Ne soyez ni étourdies, ni impertinentes ; ayez le maintien naturel et gracieux : vous attirerez tout à vous. Mettez plus de soin à conserver vos amis et vos conquêtes, que vous n'en avez pris pour les acquérir. Songez qu'on vieillit bien moins quand on sait toujours être aimable et bonne. Je parle en vain. Les femmes ont juré de prendre le contre-pied de ce que je leur enseigne. Tandis que si elles voulaient m'employer utilement, j'en ferais des âtres célestes.

— Que dites-vous ? s'écria l'Hymen avec surprise. Quoi ! vous croyez pouvoir rendre les femmes meilleures, vous qui troublez les ménages, qui ruinez tous les maris par les folles dépenses dans lesquelles vous entraînez leurs compagnes, vous enfin qui vous rendez coupable du déshonneur dont elles se couvrent, et du scandale qui s'en suit. Otez-vous de mes yeux, perfide, vous me faites horreur.

— Voilà un beau sermon, reprit la jolie Nymphé. C'est dommage qu'il tombe à faux. Apprenez que j'ai une sœur jumelle que l'on prend souvent pour moi, et qui fait toutes les sottises dont vous m'accusez. . . . C'est la Galanterie, je la livre à toute votre indignation. Elle fait ma honte et la vôtre. Son nom seul afflige la pudeur. Mais ne me confondez pas avec elle : notre conduite est bien différente. J'ai toujours le désir de plaire, mais je ne veux ni séduire, ni corrompre. Je souris également au vieillard, au sage, à l'homme abandonné de la fortune et des grâces. Ma sœur ne sait accueillir que la richesse, la force ou la beauté. Je veux intéresser le cœur, elle cherche à parler aux sens. Je pare de fleurs l'austère vertu, elle la profane et la détruit. Je suis enjouée, mais avec décence ; elle est fille sans gaieté. Je sais prendre tous les tons, mais avec délicatesse ; elle n'en a qu'un, celui de la licence. Je suis fidèle, et dévouée à l'unique ami dont mon cœur a fait choix ; ma sœur, au contraire, allume chaque jour, de nouvelles flammes ; elle s'en fait un vil triomphe. Quand sera-t-elle chassée de la société ? Quand me rendra-t-on plus de justice ? Croyez, charmant Hymen, que si vous vouliez vous recommander avec moi, vos autels deviendraient moins déserts. Vous périrez bientôt de langueur et d'ennui, si je ne me mêle de vos affaires. Chacun vous suit, et porte son hommage à l'autel de l'Amour. Ma sœur est là en embuscade ; les amants n'ont pas plutôt présenté quelques guirlandes à ce dieu, qu'elle les entraîne dans les sentiers qui conduisent au palais de la licence ; alors elle les précipite dans un gouffre dont on ne revient plus. L'aimable innocence, les douces émotions, les plaisirs de l'âme sont à jamais perdus pour ces âmes dégradées. Le regret amer, la vieillesse prématurée, l'abandon, le déshonneur, pèsent sur leur tête flétrie : leur existence est un supplice, et leur mort n'est point pleurée. Ici l'Hymen fit un geste d'approbation. La Nymphé continua : Voyez que de maux, et tout cela pour un malentendu ! Si vous ne vous étiez pas gendarmé contre moi, vous seriez plus puissant, et les hommes seraient plus heureux, je saurais respecter vos droits, mais vous les rendriez plus aimables. La Nymphé se tut, et regarda en dessous quel effet produisait son discours. Le dieu réfléchit, et lui dit d'un ton moitié fâché, moitié persuadé : Je crois que vous me trompez, et que je serai votre dupe. L'alliance que vous me proposez est dangereuse, contraire à mes principes. Mais n'importe, ma situation est si fâcheuse dans ce moment, que je sens qu'il me faut des moyens extraordinaires. Soyons amis, j'y consens : prêtez-moi vos grâces, et prenez de ma raison. Puisse nous être longtemps en bonne intelligence ! mais surtout, ne courez plus après les papillons. C'est un jeu qui me déplaît souverainement. — Ah ! si vous êtes encore pédant, je ne puis rien en votre faveur, dit la Coquette. — Et vous, si vous êtes toujours légère, reprit l'Hymen, vous voyagerez seule.

Cette querelle fut peut-être encore devenue sérieuse, si le plus beau des papillons ne fut venu voltiger étourdiment autour de la jolie Nymphé. Elle regarda malignement son compagnon de voyage, et lui voyant le regard inquiet et affligé, elle écarta le bel insecte avec une dignité gracieuse, le dieu d'Hymen sourit et la remercia. Ils se prirent par la main et disparurent.

Dame, chères lectrices, Mme Tallien, c'est le style et l'allégorie du temps, et vous comprenez que je n'y puis rien. On ne parlait pas autrement sous le Directoire, et Mme Tallien était bien de son temps, beaucoup trop même. Elle était l'ornement des salons de Barras, les soirs de grande réception. Or, Barras, vous le savez, n'a jamais joui d'une grande réputation de sainteté. Il fut l'un des plus ardents au plaisir à une époque où tout le monde se précipitait tête baissée dans les distractions les plus folles, pour oublier tout le sang, toutes les hontes et toutes les lâchetés de la Terreur. On vit ouvrir à Paris plus de dix-huit cents bals, dans les mois qui suivirent la chute de Robespierre. C'est l'époque où les muscadins fouettaient les tricoteuses, dans les rues ; c'est l'époque des robes à fourreau et des chevelures à la victime. Les muscadins eux-mêmes portaient des "habits à la victime."

UN SOLITAIRE.

L'HÉROÏSME D'UN ZOUAVE PONTIFICAL.

Nos remerciements à M. G. Drolet pour l'envoi des lignes qui suivent :

" Les zouaves Pontificaux, organisés sous le nom de Volontaires de l'Ouest, prirent une part brillante à tous les combats qui eurent lieu aux environs d'Orléans, dans la campagne de 1870.

" Le premier bataillon de ces zouaves, faisait partie du 17^{ème} corps d'armée, commandé par le brave général de Sonis, de l'armée de la Loire. Le commandant de Montcuit, glorieux mutilé de Castelfidardo, commandait ce bataillon.

" M. de Montcuit, engagé volontaire dans l'armée pontificale en 1860, fut le premier clairon du régiment des zouaves.

" Au fort de la mêlée, à Castelfidardo, le jeune de Montcuit sonnait vigoureusement la charge à la division Pimodan, quand un boulet piémontais, lui enleva proprement le bras droit et le clairon qu'il tenait.

" Montcuit s'arrêta, fit trois pas en arrière, ramassa son bras et de sa main gauche, arrachant l'instrument que sa droite tenait encore de ses doigts crispés, il reprit sa place à la tête de la colonne, et continua à sonner la charge.

" Son capitaine était dans l'admiration de tant d'héroïsme, mais il lui fit cependant laisser les rangs et l'envoya à l'ambulance.

" Là, un chirurgien italien, régularisa son amputation sommaire, suivant les règles de l'art, en lui enlevant encore quelques centimètres de chair.

" M. de Montcuit eut une prompte convalescence et resta avec un moignon, long deux fois comme le doigt.

" Après dix années de bon service dans l'armée du St. Père, ce brave officier s'engagea à son retour de Rome, avec ses camarades, dans l'armée française, et perdit dans cette charge de Loigny, à jamais célèbre comme celle d'Inkerman et de Palestro, le reste de son bras droit.

" Le brave baron de Troussures, commandant en second les zouaves Pontificaux, sous le colonel de Charette, qui fut blessé sérieusement à cette affaire, vint d'embrasser, au milieu de la mitraille et de la fumée, le général de Sonis en lui disant : " Que vous êtes bon, mon général, de nous conduire à si belle fête." Lors qu'il tomba, frappé en pleine poitrine.

" Les zouaves avançèrent toujours sans répondre, décimés par un feu meurtrier, pour reprendre Loigny, ce qui était à moitié gagné la bataille. Tout à coup, aux cris de Vive Pie XI ! Vive la France ! ils s'élançèrent dans le bois à la bayonnette.

" L'attaque fut irrésistible. Les Prussiens épouvantés se jetaient par terre, livrant leurs armes, d'autres se défendirent ; on se battit corps à corps, il y eut là un affreux carnage. Tout cessa devant cette poignée de héros qui s'emparèrent des batteries ennemies.

" Il aurait fallu les soutenir, mais, maîtres de la position, ils se virent débordés de tous côtés par des masses de Prussiens. Ils en firent une boucherie épouvantable ; cependant le nombre toujours grossissant des réserves qui arrivaient aux ennemis, obligèrent les zouaves à se retirer, à la tombée de la nuit.

" Le peu qui en restait le fit en bon ordre, laissant partout des victimes de la précision de leur tir.

" Le brave commandant de Montcuit parti avec trois cents zouaves de son bataillon n'en ramena que quarante. Il avait perdu 260 hommes et onze officiers. Il est vrai que l'ennemi avait quatre à cinq mille hommes hors de combat.

" A son arrivée au bivouac, le commandant passa de refuge à l'ambulance, en maugréant contre la maladresse des chirurgiens italiens. Il avait reçu dans le cours de l'action, une balle dans le peu de bras qui lui restait. Sa blessure était horrible à voir.

" M. de Montcuit roula une cigarette, sur sa cuisse et dit en riant à l'amputateur, " Ah ça ! Docteur, faites-moi la faveur de me séparer entièrement de mon bras droit, qui, je le vois bien, est une source d'ennui pour moi. Si cet imbécile d'Italien m'avait amputé convenablement, une fois pour toutes, je ne vous retarderais pas aujourd'hui, messieurs, ajouta-t-il en s'adressant à d'autres zouaves blessés, qui attendaient leur tour.

" M. de Montcuit grilla cinq à six cigarettes, pendant que le disciple d'Esculape lui désarticula le moignon de l'épule, le plus délicatement possible. Ce brave officier ne fit pas entendre une seule plainte pendant tout le cours de cette douloureuse opération.

" Un mois après, cet officier, à peu près guéri, reprit le commandement des restes de son bataillon, et le conduisit encore à une hécatombe glorieuse, à la bataille du Mans."

LES CANADIENS DE L'OUEST.

PIERRE CHRYSOLOGUE PAMBRUN.

I

Pierre Chrysologue Pambrun est né à L'Îlet, en bas de Québec, le 17 décembre 1792. Son père, André Dominique Pambrun, laissa quelque temps après cette localité pour aller s'établir à Vaudreuil, charmante paroisse située sur la rive nord de l'Outaouais dans le district de Montréal.

Le jeune Pambrun n'avait guère d'inclination pour l'étude et il préféra faire l'école buissonnière durant plusieurs années au lieu de profiter des avantages intellectuels, encore rares à cette époque, qu'on lui offrait. En revanche, il fut pris de bonne heure d'une véritable passion pour les armes qu'il ne tarda pas, du reste, à avoir l'occasion de satisfaire.

Car, la guerre de 1812 entre l'Angleterre et les Etats-Unis éclata alors que Pambrun était dans toute la fleur de la jeunesse. Un véritable enthousiasme militaire se manifesta en cette circonstance critique pour repousser les envahisseurs. A la ville comme à la campagne on endossait l'habit militaire avec la plus grande ardeur et l'on s'organisait activement dans le but de se mesurer avec l'ennemi.

En peu de temps, plusieurs corps étaient formés, la milice incorporée, les *Canadian Fencibles*, les *Voyageurs*, les *Chasseurs* et les *Volteurs Canadiens*. Mais, dit M. A. J. Boucher, c'était surtout ce dernier corps, celui des *Volteurs*, qui semblait avoir plus d'attrait pour les enfants du pays. Armé à la légère et destiné à un combat de tirailleurs, comme son nom l'indiquait ce bataillon était tout-à-fait dans le goût d'un peuple vif, agile et alerte : qualités qu'il a reçues en héritage de ses ancêtres. . . . C'était donc par goût et comme par instinct que nos Canadiens se portaient vers le régiment des *Volteurs*. Aussi fut-il le premier en état d'organisation complète et prêt, avant tous les autres, à entrer en campagne. On eût le bon esprit de ne pas affubler ce corps de l'uniforme de rigneur rouge et blanc, dont les couleurs brillantes exposent le soldat à être

aperçu de trop loin et à servir ainsi plus facilement de point de mire à l'ennemi ; mais on lui en donna un de couleur sombre, gris de fer foncé, avec parements noirs, costume beaucoup plus propre à le servir dans le genre de combat qui allait s'engager ! (1)

Les *Volteurs* furent mis sous le commandement du Colonel de Salaberry qui, déjà couvert de lauriers, allait s'immortaliser par sa fameuse victoire de Châteauguay, notre *Thermopyles* canadien.

Pambrun s'empressa de s'enrôler dans ce régiment et il forma partie de la compagnie commandée par le capitaine Jacques Viger, notre remarquable archéologue. Au mois d'octobre 1812, cette compagnie stationnait à St. Philippe et Pambrun reçut de son digne père la belle lettre suivante, où aux sentiments paternels s'allie le plus pur patriotisme, que M. Viger a cru devoir conserver :

" Vaudreuil, 28 octobre 1812.

" Monsieur,

" La vôtre de St. Philippe en date du 12 du courant m'est parvenue, il y a quelques jours. J'y réponds en qualité de père et d'ami sincère qui désire ardemment votre bonheur ; mais vous ne sauriez parvenir à ce bonheur, qu'en employant les secours de la divine Providence, et en ne vous éloignant jamais des principes d'un honnête homme.

" Je suis charmé que vous ayez pris le parti des armes pour servir votre roi, votre religion et votre patrie. C'est l'état le plus honorable dans lequel un jeune homme courageux et vertueux peut se distinguer et se faire un sort. Mais, monsieur, il faut bien du mérite pour parvenir dans le militaire.

" Une éducation libérale est nécessaire, et malheureusement, vous en êtes dépourvu par votre propre faute ; vous devez à présent en sentir les mauvaises conséquences. Dans les douze lignes qui composent le contenu de votre lettre, il n'y en a pas une seule où il n'y ait cinq ou six fautes d'orthographe ; c'est pourquoi je vous supplie de vous occuper souvent à lire de bons livres qui traitent de la guerre et des voyages.

" Il faut aussi un courage et une bravoure au-dessus du commun, pour faire son chemin dans la profession des armes. Vous êtes né sans fortune, c'est à vous à améliorer votre sort. Dans la guerre la fortune a un grand pouvoir, j'entends par fortune la divine Providence, qui dispose tout selon la nature des choses et de la justice. C'est Dieu qui donne le mouvement à tout ; s'attribuer le bon succès des événements, c'est une ignorance très criminelle.

" La valeur d'un vrai militaire n'est qu'un vif et noble sentiment par lequel il expose sa vie aux dangers les plus évidents, pour des choses justes et légitimes, dans l'espérance d'une vie plus heureuse, si l'ordre de la Providence veut qu'il succombe ; telle doit être celle d'un chrétien et par conséquent la vôtre.

" Si mes avis et conseils peuvent avoir quelques effets sur vous, par votre propre félicité, je vous exhorte à être exact à tous vos devoirs ; d'obéir avec zèle à tous vos supérieurs ; de vous distinguer de tous vos camarades par une conduite sage et vertueuse. Cherchez à vous faire aimer de votre commandant en chef, qui est un militaire de mérite ; de votre capitaine ainsi que de tous les officiers de la compagnie ; et si jamais vous trouvez dans une action avec eux, ne les abandonnez pas d'un seul pas ; exposez même votre vie pour sauver la leur. Si par malheur votre chef, ou aucun de vos officiers est tué, ne quittez pas le champ de bataille sans avoir vengé leur mort. Suppléiez à votre manque d'éducation par votre bravoure.

" Evitez les mauvaises compagnies et les lâches, dont le cœur corrompu soupire après la désobéissance ; ils ne peuvent que vous jeter dans les précipices affreux où conduit le vice.

" Vous me demandez d'écrire en votre faveur au commandant, je ne le puis. C'est vous seul qui devez vous recommander par votre zèle et dévouement à notre roi.

" Votre commandant est un militaire respectable et d'un mérite distingué ; en conséquence il se fera un devoir de récompenser le mérite et de punir le vice. Il commettrait une injustice en vous préférant à ceux qui le méritent plus que vous. La gloire est chère à tout individu, de quelque rang qu'il soit. Je suis même surpris que l'on vous ait donné la place de caporal, dans le si peu de temps que vous avez le bonheur de servir Sa Majesté ; tâchez de vous maintenir dans cet emploi, c'est votre conduite future et principalement votre bravoure qui pourra mériter de demander la protection des hommes respectables pour votre avancement.

" Réfléchissez sur la conduite de votre commandant, qui n'est parvenu que par ses talents et son mérite. Trois de ses frères ont suivi la même carrière et sont morts glorieusement au service du roi et de leur patrie. Dites à votre commandant que je le prie bien d'agréer mes sincères respects et que je lui souhaite, de tout mon cœur toutes sortes de prospérité à la tête de ses *Volteurs*.

" Votre pauvre infortunée mère ne va pas mieux. Vos sœurs et toute la famille vous souhaitent une parfaite santé et bien du succès.

" Je suis sincèrement, monsieur,

" Votre affectionné père.

A. D. PAMBRUN."

" M. P. C. Pambrun, caporal dans le corps

des *Volteurs* à St. Philippe.

Pambrun sut mettre à effet les nobles paroles contenues dans cette lettre virile. Dans les nombreuses rencontres des *Volteurs* avec l'ennemi, il se tint toujours au premier rang, combattant avec une ardeur et un courage qui faisaient l'admiration de ses compagnons d'armes. Il reçut dans l'un de ces périlleux combats, où l'on avait toujours à vaincre un ennemi supérieur en nombre, une grave blessure au genou dont il se ressentit durant bien des années.

Il appartenait d'ailleurs à un régiment qui, comme dit M. A. J. Boucher, s'est toujours distingué depuis entre les autres, dans divers engagements où il s'est trouvé, notamment au village de Lacolle et à Chrysler's Farm. C'étaient nos zouaves canadiens, et ils méritaient ce nom, autant par leur hardiesse et leur bravoure, que par leur agilité. On les vit, plusieurs fois dans la journée de Châteauguay, courir à l'ennemi, et après une première décharge, disparaître comme par enchantement, " Eclipsé de ces Messieurs," comme disent les zouaves français. Qu'étaient-ils devenus ? vous en eussiez trouvés un nombre couchés dans les fossés qu'ils avaient rencontrés sous leurs pas, chargeant et déchargeant leurs armes dans cette position, d'autres se glissant le long des clôtures, ou abrités par des troncs d'arbres, avec lesquels la couleur de l'habillement les identifiait presque, le reste enfin, escaladant avec l'agilité de l'écurieil, les haies et les maisons, et chacun faisant un feu meurtrier sur leurs ennemis restés à découvert. On ne saurait croire combien

1. Une page de notre histoire.

ceux-ci se trouvèrent soudainement déconcertés d'avoir à lutter contre des ennemis invisibles et insaisissables. (1)

La bravoure dont Pambrun fit preuve attira sur lui l'attention de ses chefs, et de simple soldat, il était devenu à la fin de la campagne lieutenant dans le corps des Voltigeurs. Le jour de la bataille de Châteauguay, où trois cents Canadiens mirent en déroute huit mille américains, Pambrun combattit avec un héroïsme qui lui mérita une place à côté de ceux qui se distinguèrent au premier rang: le Lieut. Colonel McDonald, les capitaines Lamothe, Gaucher, Lévesque, Debartzch, Fergusson, J. Bte. et Juchereau Duchesnay, Ducharme, Longtin, et Auneau, les lieutenants Guy, Johnson, Hebban, Powell, Plinguet, Louis Langlade et autres.

II.

Après cette guerre qui couvrit de gloire les milices canadiennes, le corps des voltigeurs fut licencié et Pambrun prit sa feuille de route pour l'Ouest. Il s'engagea au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, tandis que la plupart des Canadiens allaient faire la traite pour sa puissante rivale, la Compagnie du Nord-Ouest.

Ces deux associations se faisaient une guerre acharnée jusque dans les recoins les plus reculés du Nord-Ouest. Et leurs employés épousant leurs querelles étaient sans cesse aux prises. La moindre agression de la part d'une compagnie provoquait des représailles et plus d'une fois le sang rougit le sol vierge de ces régions solitaires.

Pambrun revint en Canada après de périlleux voyages dans l'ouest, mais il retourna presque aussitôt dans les fameux pays d'outre-mer pour continuer l'aventureuse existence dont il était déjà épris. Les différends entre les deux compagnies rivales ne faisaient qu'augmenter et Pambrun ne tarda pas à être exposé à une foule de dangers. Il semblait qu'elles se livraient à une guerre implacable qui devait se dénouer par l'extermination de l'une d'elle.

Conformément aux instructions du gouverneur Semple, Pambrun quitta le fort Douglas, le 12 mai 1816, pour se rendre au poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson à Qu'Appelle. La compagnie du Nord-Ouest avait aussi un fort à cet endroit et un grand nombre de Bois-brûlés de Cumberland House, du haut de la Saskatchewan et du fort des Prairies y étaient rassemblés. Ceux-ci semblaient en proie à une excitation plus qu'ordinaire et ils proféraient de violentes menaces contre les colons écossais de la Rivière-Rouge avec lesquels ils n'avaient jamais pu sympathiser.

Le 5 mai, M. George Sutherland, commandant du poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, prit place en même temps que Pambrun et vingt-deux hommes dans cinq grands canots, chargés en outre de vingt-deux paquets de fourrures et d'environ six cents sacs de pémican. Le pémican constitue une bonne partie de la nourriture des voyageurs de l'ouest, il est formé de viande pilée et de suif et, une fois durci, il peut se conserver durant des années entières.

Ils descendaient tranquillement la rivière Qu'Appelle et arrivaient à Grand Rapids, lorsqu'ils furent assaillis soudainement par une bande d'environ quarante-neuf canadiens et métis, qui étaient commandés par Cuthbert Grant, Thomas McKay, Roderick McKenzie, Pierre Paugman Bostonais et Bribois. Ils ne purent résister au nombre supérieur de l'ennemi et ils furent tous faits prisonniers.

M. Alexandre McDonnell leur dit qu'il les faisait prisonniers et s'empara de leur butin afin de se venger de M. Robertson qui avait pris possession tout récemment du fort de la Compagnie du Nord-Ouest, à la Fourche de la Rivière-Rouge. Non content de ces représailles, il affirma qu'il rétablirait s'il était possible à la famine les colons de la Rivière-Rouge et les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson afin de les forcer à se rendre.

Après une détention de cinq jours, les employés de la Compagnie de la Baie d'Hudson furent élargis à la condition qu'ils ne prendraient pas les armes contre leurs adversaires. Mais on ne libéra pas Pambrun qu'on redoutait le plus et qui fut gardé à vue d'œil.

La blessure que celui-ci avait reçue dans la dernière guerre ouvrit de nouveau et on craignait que l'amputation de la jambe meurtrie ne devint nécessaire. Pambrun demanda vainement à se rendre à la Rivière-Rouge pour obtenir les soins d'un chirurgien, M. McDonnell lui permit seulement d'écrire dans ce but. Cependant, après que la lettre fut écrite, il n'en refusa pas moins de la transmettre. M. McDonnell voulait à tout prix empêcher Pambrun de conférer avec le gouverneur Semple, comme s'il eût craint que son expérience militaire ne fut utile à la défense de la colonie.

Le 12 mai, Pambrun quitta le poste Qu'Appelle, à bord de l'un des canots de la Compagnie du Nord-Ouest, qui descendaient la rivière sous le commandement de M. McDonnell. Un parti de métis à cheval et bien armés les escortait en suivant le rivage.

À la Fourche de la rivière Assiniboine, l'expédition fit rencontre de sauvages Sautaux auxquels M. McDonnell fit une exhortation chaleureuse dans le but de les rallier à la cause de la Compagnie du Nord-Ouest. "Les Anglais," leur dit-il, "pillent les terres qui appartiennent aux indiens et aux métis seuls, ils chassent le buffle et ils vont rendre les sauvages pauvres et misérables. La Compagnie du Nord-Ouest les fera disparaître si les sauvages ne le font pas, et si les colons nous résistent, nous rougirons le sol de leur sang et personne ne sera épargné. Nous n'avons pas besoin de l'aide des Indiens, mais je serais content cependant si quelques-uns de vos jeunes gens voulaient se joindre à nous."

L'expédition n'était qu'à quelques milles du fort de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Brandon House, lorsque Cuthbert Grant, à la tête de vingt-cinq hommes, reçut ordre d'aller s'en emparer. Il fit main basse sur une quantité considérable de marchandises, vivres et pelletteries que l'on distribuait parmi les employés de la Compagnie, les Canadiens et les métis.

Le 24 ou le 25 mai, M. McDonnell divisa ses forces en plusieurs brigades dont le commandement fut confié à Cuthbert Grant, Lacerte, Alexandre Fraser et Antoine Houle; et Séraphin Lamarre fut nommé lieutenant-général des troupes qui se composaient d'environ cent vingt hommes, parmi lesquels il y avait six Indiens.

On débarqua le pémican à Portage des Prairies, situé à environ soixante milles de la colonie de la Rivière-Rouge, et on le disposa de manière à former un petit fort qui protégeaient deux petites pièces d'artillerie.

Si l'on en croit le récit de Pambrun, Grant, Lacerte, Fraser, Houle et Thomas McKay furent envoyés de l'avant, le 17 juin, dans le but d'attaquer la colonie de Lord Selkirk. La Compagnie du Nord-Ouest a toujours hautement nié qu'ils eussent ce projet hostile.

1. Une page de notre histoire.

M. McDonnell, plusieurs de ses officiers et environ quarante hommes restèrent à la garde du pémican. Deux jours après eut lieu le combat du 19 juin, que nous avons déjà raconté, (1) et dans lequel l'infortuné gouverneur Semple ainsi que la plupart de ses hommes furent tués. Un message arriva le lendemain de l'engagement pour annoncer la nouvelle de la victoire sur les Anglais, qui excita de bryants transports d'allégresse; en l'annonçant à sa troupe, M. McDonnell lui dit: *Sacré nom de Dieu! Bonnes nouvelles! Vingt-deux Anglais de tués!*

Bostonais, l'un des chefs, apprit que l'un de ses cousins, un métis, avait été tué dans cette même rencontre, et il se livra à un violent accès de colère, disant hautement qu'il fallait venger sa mort et n'épargner aucun colon. Là-dessus, M. McDonnell envoya deux messagers, Latour et Montour, à Grant, avec ordre de détenir les colons jusqu'à son arrivée.

Pambrun se mit ensuite en route pour le fort Douglas qui était aux mains des métis. Le 24 juin, plusieurs membres de la compagnie du Nord-Ouest arrivèrent à cet endroit. Ils tinrent conseil avec les métis et leur firent des présents. M. Archibald Norman McLeod, qui avait été chargé de les récompenser de leur dernière victoire, leur fit le discours suivant:

"Mes parents, mes parents qui nous ont soulagés dans le besoin, j'ai apporté de quoi vous habiller. Je croyais trouver une quarantaine de vous autres ici avec M. McDonnell, mais vous êtes plus. J'ai quarante habillements. Mais ceux qui en ont le plus besoin prendront ceux-là, les autres, à l'arrivée des canots cette automne, seront habillés pareillement."

Pambrun quitta le fort Douglas pour se rendre au fort William où il fut mis en liberté.

Deux ans après le procès de ceux que l'on accusa du meurtre du gouverneur Semple s'instruisit à Toronto, au mois d'octobre 1818, et Pambrun fut appelé à attester les faits dont il avait été témoin et que nous venons de relater succinctement.

Marié à une métisse, Pambrun continua de séjourner dans le Nord-Ouest qu'il parcourut en tous sens dans les intérêts de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Plusieurs années après ces événements, il fut nommé commandant du poste de Walla Walla, dans l'Orégon. Il rencontra dans cette solitude de nombreux compatriotes, qui ont été les pionniers de l'Orégon et de la Colombie Anglaise.

Il demeurait encore à cet endroit lorsque nos intrépides missionnaires canadiens, les Blanchet et les Demers, allèrent planter le drapeau de la foi et de la civilisation dans ces vastes régions où des centaines de canadiens et des milliers de sauvages étaient éparpillés. Une grande œuvre de régénération morale s'offrait au zèle de ces ouvriers évangéliques, car les Canadiens mariés pour la plupart à des indiennes, à la façon du pays, n'avaient pas vu de prêtres depuis un grand nombre d'années et on comprend toute que leur condition religieuse devait laisser à désirer.

Aussi pour la première fois les échos des rivières et des montagnes de la Colombie répétèrent le joyeux chant de l'alleluia et de modestes temples s'élevèrent en l'honneur du Seigneur. Comme le disait Mgr. Lafèche en parlant des premiers missionnaires de la Rivière-Rouge, ces apôtres de la foi annoncèrent à ces hardis voyageurs et à leurs fils les métis, que désormais le règne de Dieu était dûment arrivé jusqu'à eux, et que le décalogue serait à l'avenir la loi générale dans les pays d'en haut.

Une lettre du regretté Mgr Demers, l'éminent évêque canadien de Vancouver, sur ses travaux apostoliques en 1839, signale les services que Pambrun lui rendit pour faciliter sa difficile tâche.

Celui-ci continua de rester au service de la Compagnie de la Baie d'Hudson, et il parcourut ainsi d'immenses régions et traversa plus d'une fois les célèbres Montagnes Rocheuses.

Lorsque MM. Milton et Cheadle firent leur fameux voyage jusqu'au Pacifique en 1863-64, ils firent rencontre une fois arrivés à Edmonton, un poste de traite qui se trouve dans le magnifique territoire de la Saskatchewan, de Pambrun, dont ils parlent dans les termes suivants. "Lorsque nous retournâmes à Edmonton, au mois de mai 1863, M. Pambrun, disent-ils, du lac La Biche, venait d'y arriver pour prendre le commandement de la brigade des bateaux que la Compagnie envoie porter à Norway-House les fourrures recueillies durant la saison écoulée."

"M. Pambrun avait, les années précédentes, traversé plusieurs fois les Montagnes Rocheuses, par Jasper House et par le col de l'Athabasca, et même une fois en plein hiver. Il nous conta plusieurs détails de ses voyages, et entre autres une aventure qui ressemble fort à une de celles qui ont rendu célèbre le baron Munchausen. Mais quiconque est familiarisé avec la localité qui en a été le théâtre, se trouvera disposé à y jouter foi."

"Dans les vallées de cette région, la neige s'accumule jusqu'à prendre des profondeurs effrayantes. La première fois que Pambrun campa dans les montagnes, il voulut balayer la neige avec une des chaussures qu'on nomme raquette, comme on le fait ordinairement, quand, en hiver, on met son bivaque dans la plaine. Après avoir déjà pratiqué un trou à s'y fourrer tout entier, et ne trouvant pas le fond, il sonda avec une longue perche, sans rien trouver davantage, changeant alors de dessein, il se bâtit une plate-forme avec des troncs verts, et y installa son feu et sa literie. Par la suite, en été, comme il passait dans le même endroit, il reconnut aux grands troncs des arbres qu'il avait coupés, son ancien lieu de repos, et fut bien étonné de le voir perché à une trentaine de pieds au-dessus du sol. C'était l'élevation de la neige, lors de sa première visite." (2)

Peu de temps après cette rencontre avec ces deux intrépides chercheurs d'aventures, Pambrun s'éteignit au fort de Walla Walla, dans l'Orégon, laissant plusieurs enfants pour perpétuer le nom canadien dans cette jointaine région.

JOSEPH TASSÉ.

1 *Revue Canadienne*, Vol. IX, Pages 176, 177 et 178.

2 *North West passage by land*.

MISSION HOUSE HOTEL, BALTIMORE, M. D., 20 OCT. 1871.

MR. JAMES I. FELLOWS — CHÉRI MONSIEUR : — Je viens justement de finir ma dixième et dernière bouteille de votre estimable sirop de l'Hypophosphite. A l'usage que j'en fis, j'attribue la cessation de la toux, des douleurs aiguës dans mon dos et ma poitrine et une expectoration copieuse; aussi, retour d'appétit, gaieté, augmentation en chair et en force pour m'acquitter de mes devoirs journaliers avec un plaisir que j'ai ressenti est au-delà de toute description, et je conseille à toutes personnes affligées de consommation de ne pas retarder d'un jour à en faire usage. Etant certain que si ce n'eût été pour votre Hypophosphite, je serais maintenant dans ma tombe.

Votre dévoué,
GEO. C. FOUR.

STANCES A ROSETTE.

Connaissez-vous celle que j'aime,
La souveraine de mon cœur ?
C'est la grâce, la candeur même,
Et son sourire est enchanteur.
Quelquefois la mélancolie
Rend plus touchants ses traits si doux,
Elle est bonne, aimable et jolie.
Dites-moi, la connaissez-vous ?

Le ciel lui fit une belle âme,
Trône de toutes les vertus.
Quand l'indigence la réclame,
L'indigence ne souffre plus.
Sa piété n'a rien d'austère,
Mais est indulgente pour tous.
Oui, c'est un ange sur la terre.
Dites-moi, la connaissez-vous ?

Faut-il qu'en mes vers je retrace
Et son esprit et ses talents ?
L'un est piquant et plein de grâce
Les autres sont des plus brillants.
Le travail de sa main légère
Rendrait même le plus sage jaloux,
Pourtant elle n'en est point fière.
Dites-moi, la connaissez-vous ?

Quoi, vous ignorez quelle est celle
Dont je viens d'offrir le portrait ?
Je n'ose citer mon modèle,
Son front modeste en rougirait.
Comment répondre à votre envie
Sans m'exposer à son courroux
Elle doit embellir ma vie !
Maintenant la connaissez-vous ?

CHARLES.

DESCRIPTION DE LA PERSONNE DE JESUS-CHRIST.

Les gouverneurs romains ayant coutume d'informer le sénat et le peuple des choses remarquables qui arrivaient dans leurs provinces respectives, sous le règne de Tibère, le gouverneur Publius Lentulus écrivit la lettre suivante :

"PÈRES CONSCRITS, — Il a paru de nos jours un homme de grande vertu, nommé Jésus-Christ, qui vit encore parmi nous, que les gentils appellent un prophète de la vérité, mais que ses disciples appellent le fils de Dieu; il ressuscite les morts, il guérit toute sorte de maladies. C'est un homme d'une stature haute et agréable, et d'une contenance pleine de dignité, capable d'inspirer l'amour et le respect à ceux qui le regardent. Ses cheveux sont d'une couleur de noisette dans leur longueur, et unis jusqu'aux oreilles, de là, en descendant, ils sont d'une couleur plus claire, un peu frisés et flottant sur ses épaules. Sur le devant, ils sont coupés et séparés à la façon des Nazaréens. Son front est ouvert et bien fait, son visage sans tache ni ride, embellis d'un coloris agréable; son nez et sa bouche sont d'une proportion exacte; sa barbe est épaisse, de la couleur de ses cheveux, non pas très longue, mais fourchée. Ses regards sont doux, ses yeux gris, brillants et vifs. Il est terrible dans le reproche, courtois dans l'avis, sage et modeste dans le discours, bien fait dans les proportions de son corps. Personne ne l'a vu rire, mais plusieurs l'ont vu pleurer. Il surpasse en beauté tous les enfants des hommes."

AUX LECTEURS.

Dans un volume de poésie publié aux ateliers de la *Minerve* en 1830, M. Bibaud, l'historien, a bien voulu consacrer une page aux énigmes, devenues si célèbres depuis un certain temps. Il en a légué deux à la postérité de trois cents ans, comme aurait dit l'abbé Doherty. Mais le poète n'ayant pas jugé à propos de léguer en même temps les réponses, je crois rendre service à la dite postérité, en confiant aujourd'hui cette besogne aux invincibles chercheurs de *L'Opinion Publique*.

Voici les énigmes en question :

Première.

Nous sommes le frère et la sœur :
Nous naquîmes tous deux aux premiers jours du monde.
L'un régnait dans le ciel et l'autre errait sur l'onde,
Dit quelqu'un qui n'est pas menteur.
Nous nous trouvons en maint endroit :
L'un de nous se débrouille, et l'autre s'éclaircit :
Nous en avons déjà trop dit
A quiconque entend le grimoire.

Deuxième.

Je suis l'ami des parosseux :
Il est un peu parlé de moi dans la grammaire :
Tantôt je marche se il, tantôt avec un frère.
Quand on est plusieurs on vaut mieux :
On est moins fort, dit-on, quand on est solitaire :
Avec nous, c'est tout le contraire :
Nous valons toujours moins lorsque nous sommes deux.

Aux devins à montrer leur savoir faire, maintenant.

Puisque je suis à m'entretenir avec vous, bienveillants lecteurs de *L'Opinion Publique*, je vous parlerai d'une petite chose qui devra rester entre nous. J'ai souvenir d'une ville qui a été quinze longs jours, dans un écrit intitulé : "Un Canadien de l'Ouest," on a eu la cruauté de me faire dire que la ville et le nom de Sarnia exhalaient un même parfum de poésie. Je ne sais à qui m'en prendre, mais du moins, amis lecteurs, n'allez pas croire que cette parole vienne de moi, c'est un faux rapport. Tout ce que j'ai dit, c'est que dans mon voyage, je suis arrivé juste au lever du soleil dans une ville qui a pris le nom de la douce patrie d'Homère, c'est-à-dire dans Ionia; et comme je ne suis pas *greciste*, j'ai trouvé que le nom et l'endroit exhalaient un même parfum de poésie. Vous auriez été de mon avis, j'en suis sûr. Quant à Sarnia, laissons-la reposer en paix, et toujours en face du Port-Huron; la transporter aux Etats-Unis, cela pourrait nuire à sa santé.

Je vous dirai en terminant que mon vieux père n'a jamais quitté sa paroisse natale; c'est un de mes frères que j'allais visiter à Wabshaw.

M. M. M.

NEW YORK, 9 Déc. 1872.

Messieurs les Rédacteurs,

Je m'unis, comme charadiste, à M. Ls. Grégoire, de Sorel, pour demander que les charades qui nous sont proposées dans votre journal, soient faites suivant les règles. On n'aura qu'à consulter un bon dictionnaire pour constater l'exactitude de la définition de cette sorte d'énigmes, telle que citée par ce monsieur.

C'est ce que je conseille de faire aux personnes qui ont cru pouvoir faire des charades, avec des mots tels que Chauveau, Sola, Chambord, Liqueur, Charade et Quartier, qui s'appellent tels que proposés: Chauveau, Soffat, Chambord, Lit-cour, Châtrade et Quartiers. Le numéro 37, qui a pour réponse, Suite, est une énigme et non pas une charade.

En terminant, je constaterai avec plaisir que la majorité des charades que vous avez publiées, sont très-bonnes. Je ferai remarquer entre autres, Charade, Couvent, Passage, Lajoie, Bellefeuille, Verglas, Ecornefleure, Mercure, Patronage et Vincent, quoique cette dernière pêche un peu, par la définition de son entier, qui fut et non pas qui est.

En publiant ces quelques remarques, vous obligerez, Un de vos plus assidus lecteurs, JOSEPH DUVAL.

CHARADES PROPOSEES

CHARADE No. 51.

Les rébus Et les omnibus Ont ceci de commun: tout le monde s'y mêle Et la charade pleut, ma foi, dru comme grêle. Je vais en faire une aussi, moi. Si vous la trouvez mal veuillez dire pourquoi:--

Mon premier, dans Athènes, Rome, Était offert au grand homme Qui triomphait des ennemis Du pays. De nos jours il est très-permis A chacun d'y monter pour un écot modique. Acceptez mon second lorsqu'il vous est offert D'un cœur généreux, franc, ouvert: Refuser, néanmoins, est souvent politique. Tels sont Mon premier, mon second.

Enfin de mon entier, l'âme, aux longues oreilles, Fut toujours très-friand; Et je suis (entre nous) bien des bêtes pareilles Mais qui n'ont mangent pas, et c'est bien étonnant!

E. B. DE ST. AUBIN, OTTAWA.

ENIGME No. 52.

Mon entier appartient au règne minéral; En retranchant tête, on me fait végétal.

J. D.

CHARADE No. 53.

On met les animaux dans mon premier, Pour titre, un cardinal à mon dernier. Sur ses soldats, un chef à mon entier.

J. D.

CHARADE No. 54.

Mon premier, un métal précieux, Fait le rêve cheri de l'homme sur la terre; Mon second porte à Dieu mes vœux et ma prière Et mon tout est délicieux.

J. B., de St. EDUARD.

CHARADE No. 55.

Ce qui sort chaud de mon premier, L'estomac doit le répudier. Mon second toujours à sa place Dans la musique et le plain-chant, Et mon entier à notre race Donne des leçons bien souvent.

J. B., de St. EDUARD.

CHARADE No. 56.

Vous trouverez mon premier en musique, Mon second produit un fruit délicieux; Mon tout est artiste et mélancolique.

M.....

CHARADE No. 57.

Antif et patient, d'une audace profonde, Vivant partout: Sur terre, en la terre, et dans l'onde. Mon premier est un animal Qui fait moins de bien que de mal. Mon dernier dans les champs, ranime la verdure; Et mon tout aux herbiers donne un air de parate.

CHARADE No. 58.

Pour mon premier, j'aurais choisi la France, Pour mon second, j'aurais choisi vingt ans, Et pour mon tout, je prendrais au printemps, Un des sites de la Provence.

Nous recevons de Trois-Rivières les deux charades qui suivent:

CHARADE No. 59.

Mon premier est un prénom Qui uni à mon second vit sur mer; Mon troisième est fort dans la cabale, Et mon tout est piquant.

CHARADE No. 60.

Mon premier est un simple artiste, Mon second, amusement des dames d'Angleterre Sert aussi d'armes aux sauvages. Et de mon entier, Ces derniers conservent encore le souvenir.

Les bonnes réponses aux charades de notre avant-dernier numéro étaient les suivantes:

39, Drapeau; 40, Soupente; 41, Carf-volant; 42, Butor; 43, T; 44, Mariage; 45, Bourreau; 46, Fougueux; 47, Passage; 48, Chitendent; 49, Mirage; 50, Legendre.

Nous avons reçu trente à quarante réponses. Une seule personne qui signe Française, Ste. H..... nous a envoyé lundi dernier, les réponses conformes à celles données. Cependant, les personnes, dont les noms suivent ont envoyé toutes les vraies réponses, moins une ou deux, et encore leurs réponses étaient, dans plusieurs cas aussi bonnes, peut-être, que les autres.

M. Ed. B..... de L'Université; Mme C. Samson, Dlle Vallée, de Charlebourg; M. E. D'Autheil, d'Ottawa; Hermine B..... de Webster; Marguerite O'Brien, de Beauport; Elise Larivière, de St. Patrick's Hill; Dlle E. Beaudry, de Coaticook; Mme Clifford, de Québec; M. M. Lemay, de La Bièvre; Mme J. B. Vallée, de Montréal; M. Laurent, de Montréal; Dame H. A. D..... de Vaudreuil; Dlle. Lina, Almazay et Evelina, de Vaudreuil; Une abonnée d'Iberville; R. S. C. de T. R.....

Précoce.—Il paraît que les Parisiens sont très-précoces puisque à cette saison pas un seul ne s'embarque pour le Canada sans s'être assuré de l'adresse de la maison F. X. Dubuc. Car en Europe comme en Canada, il est reconnu que cette maison a le meilleur choix de fourrures à 30 pour cent meilleur marché que partout ailleurs. C'est au coin des rues Wolfe et Ste. Catherine.

REVUE ETRANGERE.

FRANCE.

Depuis le vote qui a rejeté par une grande majorité la motion de la Gauche demandant la dissolution de l'Assemblée nationale, le calme paraît être revenu dans les esprits. Le comité des trente continue de siéger, mais il transpire peu de chose de ses délibérations, on croit qu'il fait des efforts pour s'entendre avec M. Thiers et lui faire accepter une politique conservatrice.

Les dépêches qui suivent font présumer que M. Thiers serait disposé à s'éloigner de la Gauche. Voici ces dépêches:

Paris, 19 Déc.—Le maire de Nantes a été démis de sa charge pour n'avoir pas suffisamment protégé les pèlerins de Notre-Dame de Lourdes. Une motion qu'on avait présentée à l'Assemblée dans le but d'instituer une enquête sur la responsabilité du gouvernement au sujet des outrages qu'ont endurés les pèlerins, a été en conséquence retirée.

Rouin, membre distingué de l'Institut, a été rayé de la liste des jurés parce qu'il a déclaré qu'il ne croyait pas en l'existence de Dieu.

Les journaux radicaux expriment ouvertement leur indignation.

Le ministre de l'intérieur se consulte avec le préfet et le maire de Lyon, pour savoir s'il ne serait pas à propos de supprimer le conseil municipal actuel de cette ville à cause de ses convictions radicales et de diviser la ville en municipalités séparées.

Les inondations continuent en France et en Angleterre.

On dit que 449 personnes, y compris les passagers et les marins, ont trouvé la mort dans les sinistres maritimes pendant les dix derniers jours.

Trente personnes ont péri dans le naufrage du trois-mâts Matchless, en vue des côtes du comté de Northumberland.

L'Assemblée nationale s'est ajournée pour le temps des fêtes. Le *Républicain*, organe de Gambetta, prédit une crise pour le mois de janvier; il est mécontent de la conduite des ministres Dufaure et Goulard.

NOUVELLES DE MANITOBA.

Fort Garry, 24 novembre, 1872.

Il n'y a pas que dans la province de Québec où on célèbre des noces d'or. Nous avons eu aussi une fête de ce genre, et elle a été magnifique.

M. Jean-Baptiste Lépine, un des plus anciens colons du pays, célébrait le 16 courant, le cinquantième anniversaire de son mariage avec Julie Henry. M. Lépine est canadien-français, natif de St. Jacques de l'Acchigan. Madame Lépine est une métisse née à la Rivière-Rouge. La fête se trouvait nouvelle pour un grand nombre. C'est la première noce d'or qui se voit dans le pays.

M. Lépine demeure à St. François-Xavier, chez son fils Maxime. C'est là qu'eut lieu la fête. Environ cent cinquante invités y assistaient. L'Eglise St. François-Xavier était décorée comme aux jours de fête. Sa Grâce Mgr. Taché s'était rendu pour la circonstance et officiait, assisté du Révd. Père Tissot et du Révd. M. Proulx. En commençant, monseigneur s'adressa au vénérable couple et fit une allocution comme il sait en faire.

Après la messe, la noce se rendit chez M. Maxime Lépine où un superbe dîner fut servi. Après la fête religieuse, la fête de famille. On s'amusa le reste du jour et les réjouissances se prolongèrent assez tard dans la nuit.

Au dîner, Mgr. Taché présidait, ayant M. Lépine et sa digne moitié, l'un à sa droite, l'autre à sa gauche. On remarquait parmi les invités les RR. PP. Tissot et Allard, le Révd. M. Proulx, et les principaux citoyens des différentes parties du pays.

Dans l'après-midi, des discours furent prononcés par Mgr. Taché, le Révd. M. Proulx, l'hon. M. Girard, l'hon. M. Royal, l'hon. M. Breland, M. Louis Riel, M. Dubuc. M. Lépine avait raconté les circonstances humbles et modestes de sa première noce. C'était à St. Boniface, aussitôt après le mariage, le couple se rendit auprès d'un ami qui était occupé à scier du bois dans le voisinage de l'église, et partagea son frugal déjeuner de pémican. Ce fut là le festin de noce.

Dans ses remarques, Mgr. Taché rapporta le fait, et fit ressortir l'heureux contraste qu'offrait avec la première noce, la belle et splendide fête du cinquantième anniversaire.

M. Lépine est né en 1791. A 23 ans, il s'embarqua pour les Pays-Hauts, comme on disait alors. Après avoir voyagé huit ans dans différents postes de traite du Nord-Ouest, il épousa, en 1822 une jeune fille de la Rivière-Rouge. Et c'est avec cette même jeune fille, qu'il vient, un demi-siècle plus tard, renouveler les Hens formés alors au pied de l'autel.

Dans sa longue carrière, M. Lépine a toujours été un des citoyens les plus remarquables et les plus respectés du pays. Estimé des métis français, des métis anglais, des colons écossais, des sauvages de différentes tribus, on ne lui a jamais connu d'ennemi. Le voyageur de toute origine trouvait toujours un accueil bienveillant sous son toit hospitalier, et partageait le morceau de pain ou de pémican avec la famille.

M. Lépine a commencé assez modestement, mais une honnête aisance n'a pas tardé à venir couronner son labeur et son industrie. Il a élevé une famille qui lui fait honneur et qui fait honneur au pays qu'il a choisi pour patrie. Il est aujourd'hui père de cinq enfants—trois fils et deux filles—32 petits enfants, et 6 arrière-petits-enfants.

Ses trois fils, Jean-Baptiste, Maxime et Ambroise, comptent parmi les premiers citoyens du pays. Tous trois ont pris une part active dans le mouvement de 1869, et l'un d'eux, Ambroise, était l'adjutant-général du gouvernement provisoire.

M. Lépine est d'une taille au-dessus de la moyenne, et porte vigoureusement ses 81 ans. Il travaille encore presque continuellement.

M. Maxime Lépine, chez qui eut lieu la fête, et ses deux frères et beaux-frères, qui lui ont aidé à l'organiser, méritent les plus grands éloges pour la manière dont le tout s'est passé. On peut dire que tous les invités en sont revenus réjouis et enchantés.

WINNIPEGOSIS.

La *Minerve* dit que Sir George est mieux, qu'il doit partir prochainement pour le sud de la France, mais qu'il ne reviendra pas au Canada avant le mois d'avril prochain.

MÉMORIAL NÉCROLOGIQUE.

M. Alphonse Bellemare, fils de Raphaël Bellemare, Ecr., percepteur du revenu, est mort et a été inhumé, la semaine dernière, à Montréal. Il est mort à vingt ans, dans sa deuxième année de cléricature, regretté de tous ceux qui l'avaient connu, laissant dans un profond chagrin une famille qui avait mis ses espérances en lui.

Ses talents et ses vertus l'avaient déjà désigné à l'estime publique; ses premiers essais littéraires publiés dans les journaux avaient été justement remarqués. Nos lecteurs se rappelleront que, l'année dernière, il publiait dans *L'Opinion Publique* un écrit digne d'attention sur l'éducation. Sa "Nuit de Noël" et sa "Canotade aux Zouaves," révèlent d'heureuses dispositions pour la poésie. De bonne heure, il avait manifesté des aptitudes pour la littérature et la poésie; son style aurait eu besoin de peu de perfectionnement pour devenir excellent.

Il avait en un mot une bonne nature, un caractère doux, affable et bien fait, un esprit droit et fin, une imagination brillante.

Mourir jeune est toujours une chose triste, mais, surtout, quand on a, il semble, tant de raisons d'aimer la vie, quand on en a vu encore que le côté riant, les perspectives brillantes. Cependant son esprit réfléchi et ses idées chrétiennes lui avaient déjà appris à voir les choses sous leur véritable aspect; la mort le trouva ferme et résigné.

L. O. D.

COINCIDENCES NUMÉRIQUES SUR LE NOMBRE TREIZE.

(Dix-septième siècle)

Le mariage de Louis XIII, roi de France, avec la princesse Anne d'Autriche, trouva beaucoup d'obstacles, mais qui furent enfin levés en vertu des importantes considérations suivantes:

Le nom de Louis, ou d'après l'ancienne orthographe *Loyse* de Bourbon, contenait treize lettres; il était dans la treizième année de son âge et le 13e roi de France du nom de Louis. La princesse Anne d'Autriche avait aussi treize lettres dans son nom; elle était comme lui âgée de treize ans, et il y avait treize princesses du même nom dans la maison d'Espagne. Bien plus, Louis et Anne étaient nés le même jour, le même mois et dans la même année. Enfin, il paraissait plus qu'évident qu'ils étaient nés l'un pour l'autre.

Il n'y avait anciennement rien de plus commun, que ces combinaisons puériles de circonstances.

Choix de curiosités, 1822, in-12.

NOS GRAVURES.

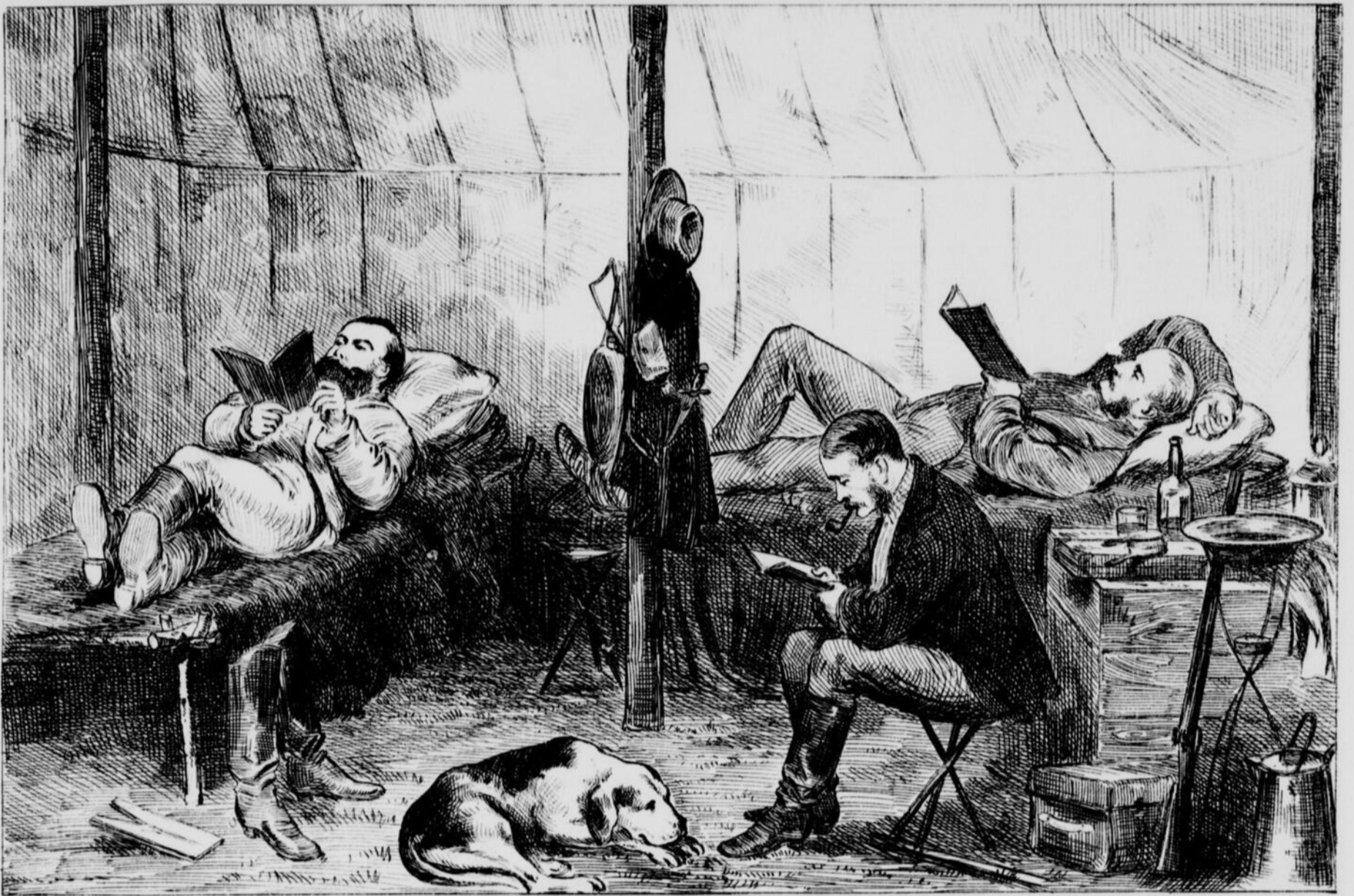
NAUFRAGE DU "REWARD."

On se rappelle que le trente du mois dernier, une terrible tempête fit des ravages considérables sur les côtes du Nouveau-Brunswick. Parmi les naufragés on a remarqué celui du "Reward," à cause des circonstances qui s'y rattachent. Le "Reward," schooner de 104 tonneaux se dirigeait de Portland vers St. Jean; il était chargé de plâtre; son équipage se composait de six hommes. Mais, au milieu de la tempête, il perdit son chemin et alla se heurter sur les rochers qui se trouvent à l'entrée du port de St. Jean. Le vaisseau demeura accroché aux flancs du rocher, exposé aux fureurs de la mer qui menaçait à tout moment de le mettre en pièces. Les six hommes suspendus aux vergues et accrochés à la tête des mâts, commencèrent alors contre la mort une lutte terrible. Cependant, vers sept heures du matin, deux heures après l'accident, on vit du port de St. Jean ces malheureux qui se débattaient contre la mort sur un lambeau de navire. On est obligé de dire que dans un port de mer comme St. Jean, il n'y avait qu'un bateau de sauvetage, un seul, et encore en fort mauvais état. Sept hommes, cependant, se décidèrent à braver la mer dans ce vilain bateau pour secourir les pauvres naufragés. Une foule considérable les applaudit à leur départ et resta sur le rivage les yeux cloués sur le bateau qui avait l'air de voler sur la vague et qui semblait, parfois, disparaître dans des abîmes. A la vue du bateau, les six naufragés eurent un moment d'espoir et de bonheur; ils se cramponnèrent plus que jamais aux cordages et aux mâts du navire. Mais la mer déchaînée fit le navire qui s'en allait par morceaux à la mer; à tout moment les naufragés s'attendaient à être emportés par la mer. Le premier qui disparut fut le fils du capitaine, jeune garçon de 16 ans; une lance l'emporta avec le mât où il se tenait. "Adieu, mon père, s'écria l'infortuné jeune homme, je ne vous verrai plus." Les hommes du bateau voyaient tout ce qui se passait sur le navire et entendaient ce qui s'y disait, mais ils ne pouvaient approcher au milieu de la fureur des flots. Le capitaine disparut, puis un des matelots. Il en resta trois, cramponnés à la tête du grand mât. "Dépêchez-vous, cria l'un deux aux hommes du bateau." Il avait à peine dit ces paroles que le grand mât tombait dans la mer avec les trois hommes. L'un d'eux disparut pour ne plus revenir, les deux autres purent se cramponner à des débris du navire et se mirent à lutter contre les flots. Pendant quelques instants, la scène fut terrible, et ceux qui l'observaient du rivage, au moyen de lunettes d'approche, étaient bouleversés par les émotions qu'elle faisait naître. Le bateau et le débris du navire sur lequel se trouvaient les deux malheureux viendraient-ils à bout de s'approcher? Un moment, on croyait que les hommes du bateau allaient pouvoir mettre la main sur les deux naufragés, mais une vague les éloignait aussitôt; enfin, après une lutte désespérée, ils vinrent à bout de les saisir et de les tirer presque morts dans le bateau. Il fallait gagner le rivage maintenant, mais un remorqueur alla à la rencontre du bateau et le ramena au milieu des applaudissements enthousiastes d'une foule immense.

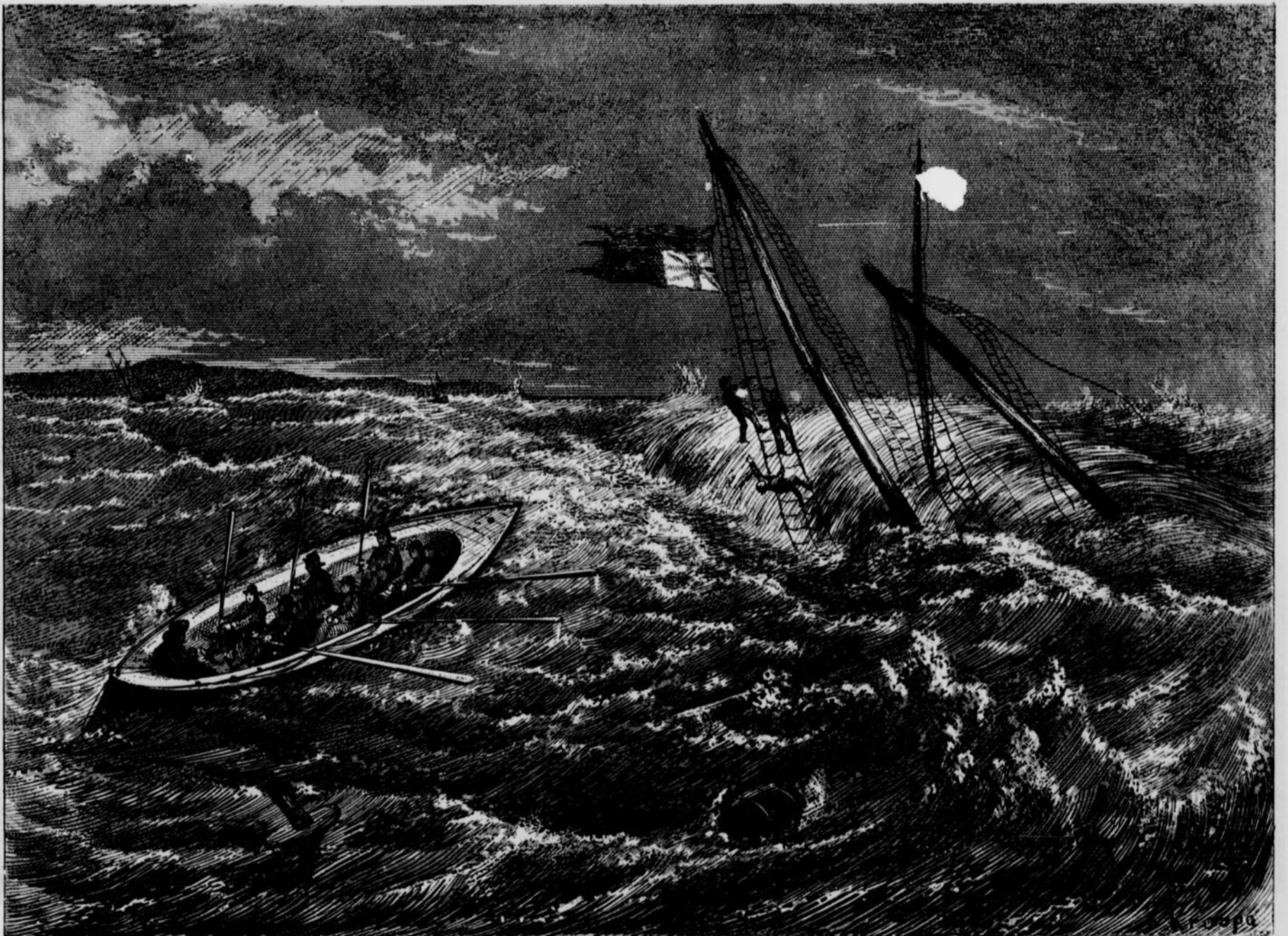
La biographie et le portrait de M. Joseph Papineau paraîtront dans notre prochain numéro.

LE PORTRAIT DU JUGE MONDELET.

Nous avons oublié de dire qu'une gravure représentant M. le juge Mondelet a été faite sur une photographie de M. Grenier, coin des rues Notre-Dame et St. Vincent.



LA CHASSE.—INTÉRIEUR DE LA TENTE UN JOUR DE PLUIE.



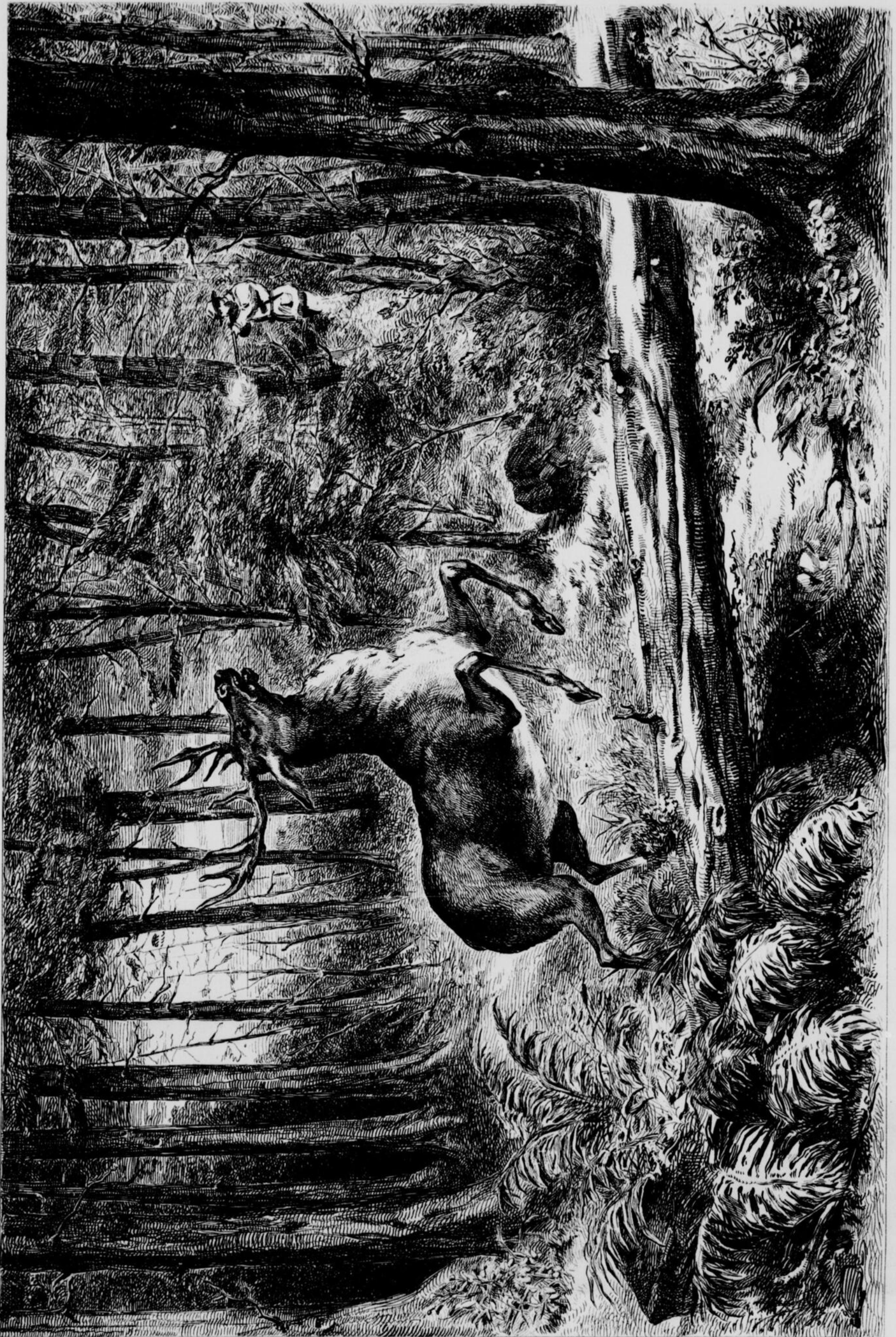
NAUFRAGE À St. JEAN, NOUVEAU BRUNSWICK.—SAUVETAGE DES SURVIVANTS.



D'après MULLER.

L'OPINION PUBLIQUE, 26 DECEMBRE 1872.

LE BON PASTEUR.



LA CHASSE AU CERF DANS LA FORET CANADIENNE.—LE COUP FATAL.—D'APRES UN CROQUIS PRIS SUR LA PLACE PAR NOTRE ARTISTE.

AVIS.

Comme nous l'avons annoncé dans notre avant-dernier numéro, les primes ont été expédiées à tous nos agents. Les abonnés qui y ont droit pourront les réclamer.

Les abonnés des localités où nous n'avons pas d'agences encore recevront leurs primes par la poste.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 26 DECEMBRE, 1872.

ERRATA.

Il s'est glissé plusieurs fautes typographiques dans la biographie de M. le juge Mondelet par "un ancien."

Les principales sont les suivantes :

Au lieu de 1810 c'est en 1819 qu'il termina ses études.

Dans la seconde colonne de la première page au lieu de "Tiarbes" c'est Tiarks qu'il faut lire. Un peu plus bas il faut lire qu'il termina sa cléricature chez son frère et non pas chez son père. Un peu plus bas encore on a mis l'année 1820 à la place de 1823 comme date à laquelle il commença sa carrière aux Trois-Rivières. A la troisième colonne de la 2^{ème} page au lieu de : "il fut prié," il faut lire il fut privé de se rendre à Québec par suite de la mort d'un de ses enfants. Au milieu de la 2^{ème} colonne de la 3^{ème} page on a mis "Could pour would you not be disposed."

ÇA ET LÀ.

UNE MERVEILLE.

M. Freer a trouvé moyen de varier la combinaison de portes qui distingue le bureau de poste de Montréal. Il a beau faire, il s'aperçoit qu'il faut toujours qu'on entre du dehors par une de ses portes, et que l'air en profite, lui aussi, pour entrer. Cependant son esprit ingénieux ne se décourage pas et nous ne savons si, un bon jour, il ne trouvera pas le secret qu'il cherche. Mais, alors, il sera dangereux de s'aventurer dans ce nouveau labyrinthe sans un fil conducteur. Déjà, on annonce que des gens se sont égarés et qu'à huit heures du matin, la semaine dernière, une femme y a trouvé son mari qui cherchait son chemin depuis la veille.

MANUEL DE STE. ANNE.

C'est un autre charmant petit livre de piété que MM. Beauchemin et Valois viennent de publier. Il est destiné spécialement aux dames de la congrégation de St. Anne, mais tous ceux qui le verront voudront l'acheter. Il est rempli d'excellentes prières et de notes très intéressantes sur la Ste. Vierge, Ste. Anne et St. Joseph.

OUVRONS LES YEUX.

On lit dans le *Négociant Canadien* :

"N'est-il pas étrange que le Canada qui a la réputation de fournir les fourrures au monde, importe lui-même la plus grande partie de ses fourrures d'Europe? N'est-il pas étonnant qu'on achète en Europe les fourrures à meilleur marché qu'en Canada? Ne vaudrait-il pas mieux faire venir des ouvriers d'Europe qui prépareraient les fourrures ici que de les envoyer là pour les y faire préparer et les racheter après avoir accumulé frais sur frais. Notre manière d'agir n'est-elle pas une anomalie? Y aura-t-il quelque législateur qui s'occupera d'attirer l'attention du gouvernement sur ce fait lorsque la question de la révision du tarif viendra sur le tapis.

"Nous avons importé en fourrures manufacturées pour l'année expirée, le 30 juin 1871, pour la somme de \$216,058 et en articles non manufacturés pour une somme de \$137,491, et nous avons exporté pour une somme de \$291,898, de sorte qu'on importerait pour \$61,651 de plus que nous exportons. Cette somme ne représente-t-elle pas le profit, les frais de transport, de main d'œuvre, etc., etc., que nous payons à l'Europe?"

Voilà un fait qui corrobore singulièrement ce que nous écrivions, l'année dernière, sur la question d'industrie. Ce serait incroyable, si ce n'était pas vrai. S'il est un produit sur lequel nous devrions faire de l'argent, c'est bien celui-là. Ce fait suffit pour donner une idée du reste, pour constater la pauvreté de notre industrie. Il ne fait pas honneur à nos hommes d'affaires et il démontre combien nous avons besoin de législateurs qui aient le courage et le patriotisme d'étudier cette question d'industrie, d'indiquer ce qui nous manque et ce qu'il nous faut. Triste état de choses! Pendant que les Canadiens émigrent pour aller travailler dans les manufactures étrangères, nous payons tous les ans aux manufacturiers et ouvriers d'Europe deux à trois cent mille piastres pour la préparation et la fabrication d'un produit qui devrait être l'une de nos principales industries. Deux à trois cent mille piastres par année! c'est à dire deux à trois millions depuis dix ans, quatre à six millions depuis vingt ans, etc., etc. Que de familles on aurait gardées dans le pays avec ces millions! Croit-on, si nos législateurs avaient imposé sur ces marchandises manufacturées à l'étranger un droit élevé, pendant quelque temps, qu'on n'aurait pas trouvé les moyens de les fabriquer ici?

LE PROGRÈS.

On parle d'empêcher le chemin entre Berthier et Ste. Elizabeth, entre St. Lin et Terrebonne, et même de St. Lin à Ste.

Julienne, chef-lieu du comté de Montcaim. La *Gazette de Joliette* craignant que les améliorations ne détournent de Joliette le commerce et les affaires pour les diriger vers Berthier ou Terrebonne, demande que les citoyens de cette ville ne restent pas en arrière et qu'ils fassent des chemins, eux aussi.

C'est ainsi qu'une entreprise en produit une autre et que le progrès se fait. Honneur à ceux qui prennent l'initiative de ces améliorations! Nous voudrions qu'on fit connaître tous les hommes entreprenants qui travaillent en ce moment dans nos villages et nos campagnes au progrès du pays.

Mgr. Ladèche est parti pour Rome, à la demande de l'évêque de Montréal et d'un grand nombre de prêtres et de citoyens, pour faire valoir devant les autorités romaines le côté montréalais et tri-fluvien des questions religieuses que l'archevêque de Québec est allé y soumettre. Il a lancé, avant de partir, une circulaire dans laquelle il dit qu'il est bon que les questions qui occupent le clergé et les fidèles de ce pays soient discutées contradictoirement et à parties égales. Il ajoute qu'on a tort de se scandaliser comme on fait de la division des évêques sur ces questions, qui, n'étant pas dogmatiques, permettent la discussion et la divergence d'opinion.

L. O. DAVID.

NOS AGENTS.

Nous avons souvent parlé des succès de notre agent, M. Dumas, à la campagne. Nous aurions dû parler aussi de ceux de M. Edouard Dorion dans la ville de Montréal. Dans six rues du faubourg Québec où nous comptons déjà un bon nombre d'abonnés, il a pris dans l'espace de quelques jours, trois cents autres abonnés. Si nous devons des remerciements aux citoyens du faubourg Québec, nous en devons aussi à M. Dorion qui sait si bien comment répandre notre journal.

EMMA LAJEUNESSE.

L'impression produite à Paris par la grande cantatrice canadienne augmente au lieu de diminuer, comme on le verra par les extraits suivants des journaux français.

Le *Monde Illustré* dit :

Par la seule force de son talent, elle a déjà triomphé du danger des réclames maladroites dont on avait fait précéder ses débuts. Elle plait assez par elle-même sans que pour la goûter il soit besoin de lire son éloge à la quatrième page des journaux.

Et le succès qu'elle obtient ne pourra que grandir. Ses qualités ne sont pas, en effet, de celles qui s'imposent du premier coup. Mlle. Albany n'est point de l'espèce de ces cantatrices mécaniques sur lesquelles on cherche involontairement la signature de Vaucanson. Elle a une âme d'artiste vibrante et impressionnable, et elle possède l'art de communiquer son émotion à ceux qui l'écoutent. Vous verrez qu'il y aura des soirs où elle sera mal disposée; et ce que j'en dis là, c'est à la louange de sa nature sensitive. Les vrais artistes ont, seuls, de ces intermittences; les autres, une fois montés, vont toujours du même train.

Mlle. Albany avait déjà chanté *la Samnambule*; on nous l'a fait entendre l'autre soir dans *Lucie de Lamermoor*, où elle a réellement passionné le public. L'andante de son air d'entrée et le duo avec Asthon lui ont été très-favorables pour montrer ce qu'il y a de style et de science véritable dans sa manière de phraser. Elle a beaucoup plu aussi dans la scène de la folie qui, au premier abord, ne semblait point faite pour mettre ses qualités en relief. Il y a là trop de vocalises pour une voix plus habile au *cantabile* qu'aux traits d'agilité. Mais il faut reconnaître que le morceau a été ramené à son texte primitif par la cantatrice, qui en a supprimé les tours de force et d'adresse que la tradition y avait introduits.

Ce n'est point que Mlle. Albany soit sans défaut, et nous aurons peut-être plus d'une fois à lui chercher querelle de détail. Mais aujourd'hui, faites-nous grâce de notre critique et laissez-nous sous le charme.

LE PACIFIQUE CANADIEN.

Nous apprenons que les difficultés existantes entre les deux Compagnies rivales désirant se charger de cette entreprise, se sont enfin terminées par un arrangement en vertu duquel on prélèvera le capital nécessaire en Canada, et le bureau sera composé de treize membres, dont cinq pour Ontario, quatre pour Québec et un pour chacune des autres provinces. Le capital alloué dans chaque province sera réparti dans la même proportion et chaque directeur ne pourra être actionnaire pour plus de \$100,000.

D'après cet arrangement, la part de capital d'Ontario sera de \$3,800,000, celle de Québec de \$3,000,000 et celle des autres provinces de \$770,000 chacune. L'arrangement pourvoit à ce que l'entreprise ne puisse être contrôlée par des monopoleurs et déclare que les membres du parlement ne pourront pas faire partie du bureau de direction, qui sera composé d'hommes riches et ayant de l'expérience dans l'administration des chemins de fer.

Les messieurs dont les noms suivent doivent faire partie de la direction : MM. Innes, Hamilton; Shedden, Toronto; Walker, London; Travers, Nouvelle-Ecosse; Burpee, Nouveau-Brunswick; Dr. Hamilton, Colombie; Sir Hugh Allan, et M. Coursol, Québec. Aucun député ne sera directeur.—*Evénement*.

CHRONIQUE.

Nous détachons d'une chronique de M. H. D. B. le passage suivant :

L'argent est rare, le pain aussi, et le travail plus encore. Le pauvre en quête d'ouvrage, relottant de froid et de faim, attache des yeux avides sur les brillants équipages qui se pavent devant lui, et sa misère s'accroît de ce contraste.

Hier, devant la vitrine d'un de nos joailliers en renom, une jeune dame était arrêtée, rêvant sans doute à un bijou de grand prix, tandis qu'un enfant misérable lui tendait la main. A travers le nuage de cette belle inconnue s'échappaient de riches

boucles d'oreille, et dans les yeux pleins de convoitise du pauvre petit mendiant, je lus ma pensée que ces petites babioles auraient donné du pain à sa famille pour tout l'hiver. La dame s'éloigna en lui tendant un sou.

Donnez, mesdames, donnez beaucoup, partout où vous rencontrerez l'indigence; mais à quoi bon tout cela, il vous suffit de voir pour vous apitoyer: les yeux sont aussi un chemin du cœur, et vous, mesdames, le froid ne peut vous avoir endurcies.

Pauvre cœur, il a bien des assauts, bien des changements de température à essayer. De grands yeux noirs ont beau être aimables et pleins de sourires, ils passent et nous laissent seuls avec notre existence qui crie famine, et alors, plein d'angoisses, il faut essayer de sourire pour mériter l'aumône du riche.

Mais ce sourire est maladif, semblable aux rayons de notre soleil d'hiver, il est plein de larmes et de pleurs.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Les journalistes canadiens ont l'intention de s'entendre pour faire payer leurs abonnés d'avance.

On parle aux Etats-Unis d'élever le salaire du président à \$50,000.

Horace Greeley est remplacé à la Tribune par M. Colfax, vice-président des Etats-Unis. Cela prouve quel cas on fait de la Presse aux Etats-Unis et comme on sait prendre les moyens pour faire et conserver la réputation d'un journal. Cela coûte cher, par exemple: \$20,000 de salaire par année, et une part dans la propriété. Tout de même c'est beau et honorable pour la presse de voir un homme comme M. Colfax laisser une position si élevée pour se faire journaliste.

On dit à Ottawa que l'Hon. M. Chauveau succédera à Sir N. F. Belleau comme lieutenant-gouverneur de Québec, et que l'Hon. Jos. Howe deviendra lieutenant-gouverneur de la Nouvelle-Ecosse.

Une autre dépêche d'Ottawa annonce que toutes les compagnies de chemins de fer du Canada se sont entendues pour abolir le système des billets gratuits après le 1^{er} janvier prochain.

Le sergent George Stewart, de l'Artillerie de la Puissance, dont la femme a donné le jour à trois enfants, il y a quelque temps, vient de recevoir en don trois louis sterling de Sa Majesté la Reine. Un louis par tête, ce n'est pas assez pour ce que ça coûte.

EMPOISONNEMENT SUPPOSÉ.—L'épouse d'un certain Trefflé Michaud, corroyeur, à St. Roch, dernièrement mourait victime d'une singulière maladie. Tout-à-coup elle tomba dans d'effroyables convulsions; ce qui fit croire au Dr. Gingras, médecin de la localité, mandé auprès d'elle, qu'elle indiquait un empoisonnement par la strychnine. Cette mort presque subite et si terrible, créa dans le canton un émoi considérable et devint le sujet de plus d'une conjecture. On procéda de suite à une enquête, mais cependant jusqu'aujourd'hui, l'origine de ce fait assez peu ordinaire est resté couvert d'un voile in-descriptible. La semaine dernière, les autorités ordonnèrent l'arrestation de celui qu'on suppose auteur de l'empoisonnement, Trefflé Michaud, mari de cette infortunée.

On dit que M. Brydges qui laissera bientôt la gérance de la Cie. du chemin de fer le Grand Tronc, va remplacer Sir Francis Hincks comme ministre des Finances du Canada.

A. T. Stewart, le riche marchand de New-York, est occupé en ce moment à bâtir cent maisons.

PÉNIBLE ACCIDENT.—Hier après midi, comme M. Patry, de Lévis, qui se faisait conduire par un charretier nommé Thibault, arrivait près des moulins de MM. Bunson, Bennett et Cie., entre St. Romuald et Lévis, le charretier voulut traverser les lisses du chemin de fer du Grand Tronc, dans le temps même où un train venant de l'ouest débouchait à toute vitesse d'une coupée d'où il ne pouvait pas être aperçu. Le sleigh fut frappé et mis en pièces par Penguin et M. P. try fut tué du coup. Le charretier Thibault a aussi été heurté violemment et on a rapporté ce matin qu'il avait les reins cassés.

Le cheval est mort ce matin des suites de ses blessures.—*Canadien du 18*.

Un journalier de Québec ayant trouvé en arrivant chez lui sa femme endormie sous l'influence de la boisson, eut recours à l'expédient suivant pour la réveiller. Après l'avoir criblée de coups de poing, il prit un tisonnier, le fit rougir à blanc dans le poêle, puis le promena sur le corps de la jeune femme. Les cris lamentables de cette dernière attirèrent les voisins qui surent immédiatement à quoi s'en tenir. On courut à la police, et pendant le temps que les détectives Skeffington et Johannette mirent à venir, on parla de lyncher le nommé Darbyson. Mais l'arrivée des détectives le sauva de la peine capitale.

Quant à la jeune femme elle fut immédiatement transportée à l'Hôtel-Dieu. Son état est précaire.

Trois-Rivières, 13 Déc.—Le coroner a tenu une enquête, à Yamachiche, sur le corps d'un vieillard du nom de Bernard Gendreau, qui est mort dans le chemin. Il avait laissé sa demeure pour aller chez le voisin. Au moment où il arrivait on l'a vu s'affaisser et tomber par terre. Il a été immédiatement transporté à sa demeure, mais il était mort.

Un nommé Cameron de St. Célestin, a été trouvé mort hier dans sa voiture sur le grand chemin. Le coroner a tenu une enquête et le verdict a été "mort d'une maladie de cœur."

Une dépêche de Fort Garry dit ce qui suit :

"Une députation de mépris français s'est présentée récemment chez le lieutenant-gouverneur de Manitoba, pour demander si on pourrait obtenir une amnistie pour Riel et les autres rebelles. Son Excellence a déclaré qu'elle ne connaissait rien à ce sujet.

TERRIBLE INCENDIE À NEW-YORK.—Le feu s'étant déclaré la semaine dernière, dans la partie supérieure d'un hôtel de la 23^e rue, les pompiers se rendirent promptement sur les lieux et lancèrent des jets d'eau sur les flammes qui, à minuit, enveloppaient toute la bâtisse. Après avoir éteint les flammes, ils entrèrent dans les appartements des domestiques et aperçurent

avec effroi des restes d'êtres humains accumulés sur le plancher.

Dans une chambre d'environ 12 pieds carrés ils trouvèrent 18 cadavres défigurés par les flammes; la fenêtre de cette chambre étant barrée et l'escalier en feu, ils avaient été obligés d'attendre la mort.

On dit que plusieurs ont été brûlés à mort dans leur lit. Plusieurs cadavres portent les marques d'une grande agonie. A deux heures et demie on avait déjà trouvé 22 cadavres, seize dans une chambre et six dans l'autre. Le feu a pris naissance dans l'escalier qui conduisait à la lingerie. Les dommages causés par le feu et par l'eau s'élèvent à \$100,000.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.

SÉANCE DU 16.

M. Joly demande un comité spécial pour s'enquérir des circonstances dans lesquelles le contrat de l'Asile de Beauport, a été renouvelé pendant l'automne de 1871, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

M. Joly.—Les hon. députés qui ont lu le témoignage du Dr. Roy, entendu devant le comité des privilèges et élections, admettront que je m'appuie sur les meilleurs motifs pour faire cette proposition. Le Dr. Roy a déclaré que M. Cauchon avait promis aux propriétaires de l'Asile de les aider à obtenir le contrat. Le comité a demandé au témoin par quels moyens M. Cauchon avait aidé aux propriétaires. Il a répondu qu'il croyait que c'était par son influence. Le même témoin a déclaré aussi que M. Cauchon avait dit qu'il avait aidé ses amis politiques aux dernières élections, et qu'il avait souscrit de l'argent.

M. DAVID se prononce en faveur de la proposition du député de Lotbinière.

L'hon. M. CHAUVEAU répond qu'à l'époque où le contrat fut renouvelé il n'était pas question de M. Cauchon et qu'il ignorait absolument sa position vis-à-vis l'institution en question. Il est vrai qu'il propose de demander à la chambre l'autorisation d'acheter l'Asile, et cela parce qu'on a vu que les revenus en étaient considérables. S'il hésite à présenter ces résolutions c'est que plusieurs amis du gouvernement lui ont représenté que le gouvernement ne pourrait pas réaliser des profits comme peuvent le faire des particuliers. Il proteste de nouveau que le gouvernement a agi dans l'intérêt du pays et il en appelle au verdict de la chambre.

La proposition de M. Joly est alors écartée sur la division suivante :

Pour :—MM Joly, David, Holton, Marchand, Fournier, Laframboise, Bachand, Molleur, Cassidy, Lafontaine, Laberge, Robert, Esinhart, Larocque, Laurier, Daigle, Sylvestre, Pelletier, (Bellechasse), Tremblay, Poyer, D. Beaujeu.—21

Contre :—MM Chauveau, (Québec), Robertson, Irvine, Oimet, Langevin, Chapleau, Malhot, Bellerose, Trudel, Chauveau, (Rimouski), Verreault, Méthot, Beaubien, Dorion, Brigham, Lalonde, Lavallée, Larochelle, LeCavalier, Mailoux, Gendron, LaRue, Sawyer, Gagnon, Lynch, Bellingham, Gérin, Houde, Poupore, Sanders, Locke, Fortin, Pelletier, (L'Assomption), Dugas, Gill.—35.

M. Fournier propose la seconde lecture du projet de loi tendant à porter devant des juges l'examen et la décision des élections contestées, et pour prévenir la corruption aux élections pour l'Assemblée Législative de Québec. Cette proposition est adoptée sur la division suivante :

Pour :—MM Bachand, Cassidy, Chauveau (Québec), Esinhart, Fournier, Gagnon, Gill, Holton, Irvine (S. H. Gén.), Joly, Laberge, Lafontaine, Laframboise, Larochelle, Laurier, Lecavalier, Malhot, Marchand, Méthot, Molleur, Oimet (Proc. Gén.), Pelletier (Bellechasse), Poyer, Robert, Robertson, Sanders, Sylvestre, Tremblay et Trudel.—29.

Contre :—MM. Beaubien, Bellerose, Bellingham, Chapleau, Chauveau (Rimouski), Dugas, Eddy, Gendron, Houde, Lalonde, Langevin, Poupore, Robitaille, Sawyer.—14.

SÉANCE DU 17.

L'hon. M. CHAUVEAU annonce que le gouvernement retire ses résolutions concernant l'achat de l'Asile de Beauport. On lui a dit que les membres de cette Chambre désiraient avoir du temps pour réfléchir.

M. JOLY dit que s'il fallait en croire les rumeurs, l'hon. M. Chauveau avait jugé prudent de retirer ses résolutions pour faire cesser un différend, entre lui et deux de ses collègues, l'hon. Trésorier et l'hon. Solliciteur Général, lesquels auraient menacé de donner leur démission.

M. GÉRIN et CHAPLEAU défendent le gouvernement. M. Chapleau dit qu'il n'y a rien d'étonnant que M. Cauchon ait souscrit pour faire élire les hommes de son parti, que cela se pratique dans tous les partis.

M. MOLLEUR a accusé le gouvernement de s'être laissé corrompre par une somme de \$13,000 pour le renouvellement du contrat.

Il affirma sur son honneur de gentilhomme et de député qu'il pourra prouver ce qu'il avance si l'on veut lui accorder un comité d'investigation.

Plusieurs mois avant le renouvellement du contrat, il a appris qu'on le renouvelerait que si les propriétaires Landry et Cauchon avançaient des fonds pour aider aux ministres dans les élections.

UNE BOTTE DE PENSÉES.

Chaque jour, plus d'argent est employé pour les liqueurs que pour le pain, c'est peut-être pour cela qu'on le dit si rare.

La vie est une longue chaîne de désillusions, chaque jour abandonne aux ronces du sentier un lambeau de nos rêves de dix-sept ans.

La désillusion n'est que la réalité remplaçant le rêve; elle est incessante et graduée.

L'expérience est une désillusion plus ou moins longue, c'est la sagesse des vieillards.

Chaque jour, nous bâtissons un rêve, que chaque jour la réalité détruit; telle est la vie de l'homme.

On a comparé le cœur à une harpe éolienne; un souffle suffit pour la faire vibrer; elle chante de bien tristes sanglots quand la voix du malheur l'anime.

Le cigare image de la vie; l'âme, ce feu sacré, consume le corps et puis s'envele n'en laissant que des cendres.

L. H. D. B.

VARIÉTÉS.

Un jour quelqu'un arrive chez le président Lincoln et dit en lui donnant la main :—N'ayez pas peur, M. Lincoln, je ne viens pas vous demander une place.

—Est-ce vrai? dit le président, dans ce cas donnez-moi la main encore une fois.

Une femme du Wisconsin, laissa l'année dernière, son mari, parce qu'il était pauvre. Ayant appris, il y a quelques semaines, que son mari avait hérité d'une fortune considérable, elle revint à la maison, mais son mari ne voulut pas la recevoir et elle fut obligée d'aller coucher dans l'étable d'où elle partit, le lendemain, pour s'en aller au loin.

A l'heure qu'il est la moyenne des meurtres, en Corse, est de deux ou trois par semaine; il y en a eu trente dans une seule journée, celle des élections municipales. Quant au banditisme, il est plus prospère que jamais. Pendant les trois premiers mois de 1872, vingt-six nouveaux bandits ont pris la campagne, chacun ayant avec lui une troupe de cinq, dix et jusqu'à vingt hommes armés.

Les routes de Germani à Corte, de Suzoni à Bastia, d'Alberti à Sartène sont entourées du plus triste prestige. Les habitants, les autorités sont terrorisés par leurs incursions hardies, et la gendarmerie, disséminée, entourée d'embûches, est le plus souvent impuissante à défendre les citoyens.

L'Univers disait, il y a un mois :—Avant peu on verra M. Thiers et M. Gambetta complètement brouillés, et la "République Française" refusa, pour son propre compte, l'article de la Gazette d'Augshourg.

ARTISTE ET DURILLISTE.—On a enterré, au cimetière Montmartre, un ancien garde du corps de Louis XVIII et de Charles X., qui a fait bien des victimes de 1820 à 1830.

Ses camarades l'avaient surnommé l'Artiste. Le fait est qu'il jouait du violon comme un aveugle, qu'il dessinait comme un vitrier et qu'il faisait des vers que n'eût pas désavoués M. de Lorgeril. A cela près, beau cavalier, brave soldat et parfait gentilhomme.

L'Artiste avait la prétention d'être une des plus fines lames de Paris, ce qui ne l'empêchait pas d'être littéralement lardé de coups d'épée.

C'est l'Artiste qui collectionna en un seul jour trois duels : le premier avec un monsieur qui l'avait regardé de travers; le second avec un promeneur qui l'avait regardé en face; le troisième avec un passant qui ne l'avait pas regardé du tout.

C'est encore l'Artiste qui, rencontrant sur le boulevard un bourgeois qui lui avait servi la semaine précédente un superbe coup de tête dans les côtes, dit à un ami qui le soutenait : "Voilà un drôle auquel je donnerai encore une leçon un de ces jours."

Le pauvre Artiste, qui appartenait à une ancienne famille, bien qu'il ne descendit pas des Coucy et qu'il n'ait jamais été balayeur, est mort dans une manarde des Batignolles.

UN LION FURIEUX.—Un dompteur de bêtes était à Pesth avec sa ménagerie dans laquelle se trouvaient deux magnifiques lions d'Atlas. Il les exhibait, et son fils fourrait sa tête dans la gueule de l'un d'eux nommé Fritz, qui était fort doux. Mais un beau matin d'appât, comme le déjeuner était en retard, Fritz serra les dents et entama le cou du jeune dompteur, qui poussa un cri rauque.

Hors de lui, perdant la tête, Schloss père saisit son fils par les pieds et le tira violemment de son côté, tandis que le féroce animal tirait du sien. Au bout de cinq secondes de cet effroyable exercice, Schloss tombait à la renverse, tenant toujours le corps de son fils, dont la tête arrachée était restée dans la gueule du lion. On entendait craquer les os entre les dents puissantes de l'animal, dont les babines ruisselaient de sang.

Heureusement pour Schloss évanoui, l'autre lion au lieu de s'élançer, préféra un morceau de tête et se jeta sur son collègue.

Pendant cet horrible combat, un spectateur courageux tira Schloss de sa cage.

La bataille dura dix minutes et finit par la strangulation du lion agresseur. L'autre acheva tranquillement de dévorer la tête, regarda le public avec satisfaction et se coucha en remuant la queue.

Aloysio, un flûtiste vénitien, vint d'inventer un violon avec des cordes en métal qui sont posées en faisant le tour de l'instrument et qui produisent, dit-on, des sons beaucoup plus harmonieux que les violons ordinaires.

CE QUE PEUT FAIRE L'AMOUR CHEZ UN HOMME COURAGEUX.—On raconte un fait qui prouve une fois de plus combien la douleur physique est chose indifférente pour le soldat français.

Un des plus respectables débris de la cruelle campagne de 1870—saluez, Gambetta!—se présente l'autre jour chez le docteur P....

—Docteur, lui dit-il, je ne suis pas content de ma jambe droite.

—Bon! qu'est-ce qu'elle demande, cette jambe droite? Nous l'avons opérée en conscience.... On n'en a été que juste ce qu'il fallait.

—C'est bien là ce qui me vexe. Voyez: vous avez amputé le pied droit à la hauteur de la cheville, et la jambe gauche à la moitié du mollet.... ça jure à l'œil!

—En bien! où veux-tu en venir?

—Voilà! Si c'est un effet de votre complaisance de me ramanger la chose.... harmonieusement.

—Quoi! tu veux?....

—Être opéré de la jambe droite, mais juste à la hauteur de l'autre. C'est Joséphine qui le veut.

Toutes les représentations furent inutiles. Il fallait en passer par là.

Amour, voilà de tes coups.

On se rappelle cet individu qui était venu se dénoncer lui-même à la police belge comme complice de Troppmann.

Cet affamé de gloire, cet excentrique a eu beau insister, s'étendre avec plaisir sur son prétendu passé atroce, il n'a pu parvenir à obtenir la condamnation à mort dont il paraissait désireux.

Le tribunal toutefois a pris son insistance en considération, et par condescendance—je dirai presque par pitié—il lui a infligé un mois de prison pour abus de titre comme à un monsieur coupable du port illégal de décoration.

Absolument.

Un bon point à la justice belge. Voilà donc mon jugement gai. Les jugements gais ne sont pas si communs qu'on man- que de leur faire un accusé favorable au passage.

UNE ANNONCE MODÈLE.

"MARIAGE.—Un jeune homme, 30 ans, ayant une fortune de 100,000 francs et occupant des fonctions publiques très-honorables, rapportant 5 000 francs, cherche à épouser une demoiselle ou une veuve sans enfants, d'une condition en rapport avec la sienne. Il aimerait particulièrement une femme légèrement boiteuse. L'originalité apparente de cette annonce pourra être expliquée par correspondance. Écrire à Bruxelles, poste restante, aux initiales...."

"Les lettres signées seront retournées." Convenez que cette annonce est de nature à piquer la curiosité.

Pourquoi ce jeune fonctionnaire tient-il tant à unir ses jours à une demoiselle légèrement boiteuse?

J'ai posé la question à plusieurs personnes qui ont quelque habitude des énigmes, et voici les solutions qui m'ont été proposées.

"M. X.... croit aux esprits frappeurs; il les a consultés et ils lui ont répondu qu'il ne serait heureux qu'avec une femme marquée au B: ne voulant ni d'une bossue ni d'une borgne, il a choisi une boiteuse."

"M. X.... est un de ces amoureux d'imagination comme il n'est pas rare d'en rencontrer; il s'est épris de Mlle de Laval-lière, comme autrefois feu Cousin de Mme de Longueville, et il compte sur le hasard de l'annonce pour réaliser son rêve."

"M. X.... est veuf d'une femme boiteuse, dont il a gardé le souvenir le plus tendre, et il espère retrouver le même bonheur dans les mêmes conditions."

"M. X.... boite lui-même et, en vertu de cet axiome qu'il faut en ménage des époux assortis, il cherche une femme qui, atteinte de la même infirmité que lui, n'ait rien à lui reprocher."

Cette dernière explication est séduisante au premier abord; cependant avec sa situation pécuniaire, M. X.... ne pourrait-il aspirer à la main d'une femme ingambe et correctement constituée?

Lord Byron était boiteux et n'en a pas moins trouvé chaussure à son pied. Il est vrai qu'il a été moins heureux en ménage qu'en amour.

Si quelqu'un de nos lecteurs trouve une solution meilleure, je m'empresserai de l'enregistrer.

ACROSTICHE.

A ssez de Poètes frivoles,
B imant sans l'aveu d'Apollon;
I ront te fatiguer de leurs vains paroles
S ans que j'aie grossi l'ennuyeux escadron.
T u verras mon respect t'honorer du silence,
O ù l'on se tient devant les Rois,
T on mérite en dit plus que toute l'éloquence,
E t ton nom seul plus que ma voix.

PHYSIONOMIE DES LANGUES.

Charles-Quint qui parlait couramment plusieurs langues, avait coutume de dire qu'il fallait parler Espagnol à Dieu, Français avec les hommes ou ses amis, Italien avec les dames, Allemand avec les soldats, Anglais avec les oies Hongrois avec les chevaux, et Bohémien avec le diable. Une autre version dit :—Anglais avec les oiseaux et Allemand avec les chevaux.

PROPHÉTIE

ANNONCANT LA PERTE D'UNE BATAILLE PAR LES TURCS.

(Dix-septième siècle)

Le grand seigneur Osman voulant déclarer la guerre à la Pologne, en 1621, malgré les remontrances de ses ministres, un santon aborda le sultan et lui dit : "Dieu m'a révélé la nuit dernière, dans une vision, que si S. Hautess. va plus loin, elle est en danger de perdre son empire; son épée ne peut, cette année, faire de mal à qui que ce soit." Osman, qui n'était pas si crédule qu'on le pensait : "Voyons si la prédiction est bien certaine," répondit-il; et prenant son cimetière, il ordonna à un janissaire d'en couper la tête à ce prétendu prophète de Muphti; ce qui fut exécuté sur-le-champ. Cependant Osman réussit fort mal dans son entreprise; contre la Pologne, et perdit peu de temps après la vie et l'empire.

LACOMBE

NOUS DIRONS QU'ELLES SONT BONNES.—Les pilules Shoshonees sont manufacturées avec le plus grand soin, examen et exactitude, d'après les vrais principes actifs, doublement perfectionnés et purifiés des agents réparateurs les mieux choisis du royaume végétal, de manière à leur donner des propriétés en accord avec les exigences de tous les ingrédients entrant dans la composition du remède Shoshonees et donnant en même temps aux pilules elles-mêmes des qualités plus désirables pour l'usage général, que toutes autres pilules de familles en circulation. En raison de l'extrême douceur et cependant grande certitude dans l'action des pilules, aussi bien que dans leurs effets fortifiants et guérissants sur l'estomac et les intestins, et de fait, sur tout le système; en raison en même temps de leur action pénétrante et fortifiante sur le foie, les rognons, la peau, etc., etc., nous disons qu'en raison de leurs qualités supérieures, les pilules sont mises en vente comme une médecine de famille.

3-49-d

On croyait depuis longtemps le *Philodonte* disparu, et les femmes éplorées, les amoureux au désespoir, les gourmets à moitié édentés, ne savaient plus comment ouvrir la bouche. Le *Philodonte* n'était plus, et avec lui avait fui le sourire émail-lé, le rire aux blanches dents. Mais le *Philodonte* est comme le Phoenix, il renaît de ses cendres. Il reparait comme toutes les belles choses, plus florissant, plus indispensable que jamais. O vous, jeunes femmes qui n'osiez plus rire de peur de montrer la décadence de cette rangée de perles que vous aviez faites le *Philodonte*, vous gastronomes intrépides, qui n'aviez plus confiance dans la dureté de vos canines, rassurez-vous, le *Philodonte* vous revient comme un ami sûr: il va de nouveau caresser vos genives impatientes, et vous prodiguer ses parfums.

Le voilà, le voilà, demandez-le, il est à vous, désormais inépuisable, rien ne l'arrêtera dans la voie brillante que lui a faite la renommée.

Retournez-le demander aux mille pharmaciens qui se désolaient de ne plus le voir sur leurs tablettes, et vous le retrouverez où il était jadis, partout, le même compagnon indispensable, le meilleur ami des dents, car tel est son nom, et nul mieux que lui n'a su le mériter.

Québec, 13 décembre 1872

3-51e

LES CHEVALIERS DU POIGNARD.

ROMAN EMOUVANT PAR XAVIER DE MONTEPIN.

(Suite.)

Première Partie.—Une Jeunesse orageuse.

I.—PAUVRE ALAIN!

Ainsi que nous le disions dans les quelques lignes d'avant-propos qui commencent ce livre, c'est aux chroniques locales, empruntées aux récits des pêcheurs d'Étretat que nous devons tous les faits retracés dans le prologue qu'on vient de lire.

Se mêle-t-il un peu d'erreur à beaucoup de vérité?—Nous ne saurions le préciser.—Dans tous les cas, la vraisemblance nous paraît suffisante, et, comme dit le proverbe italien: *Si non è vero, è ben trovato*.

Quoi qu'il en soit, nous allons maintenant marcher d'un pas sûr, appuyé sur des documents dont l'authenticité est incontestable.

Certes, nous ne sommes rien moins que fataliste, et cependant, il nous faut bien l'avouer, certaines circonstances viennent parfois modifier impérieusement la destinée humaine et détournent une existence de son cours naturel comme on le fait pour un ruisseau auquel on creuse un nouveau lit.

D'après tous les calculs des probabilités, le fils d'Alain et de Thémise devait, comme son père, devenir un hardi marin, un pêcheur habile, et, passant tranquillement sa vie à guider son canot et à jeter ses filets, ne connaître d'autre horizon que celui des falaises d'Étretat.

L'inconnu de la Tour Maudite, intervenant à la fin du repas de baptême, à la façon de la méchante fée ou du mauvais génie des contes bleus, bouleversa d'un mot l'existence à venir de Denis Poulailler.

—*Le maudis cet enfant!*—dit-il,—*et je le voue au diable!*

Et ces paroles—de la façon la plus naturelle et sans la moindre intervention infernale—suffirent pour semer d'orages et de tempêtes une vie qui, sans cela, aurait coulé calme et inaperçue dans le vallon natal.

Nous allons bientôt voir comment cette fatale influence devait se manifester.

Si, dans sa colère contre Alain, l'homme à la barbe rousse avait rêvé une vengeance, cette vengeance dut le satisfaire, car elle fut terrible.

La scène du repas, imprudemment racontée à Thémise par Jeanne Vatinel, dont les superstitieuses terreurs avaient amené tout le mal, effraya tellement la jeune mère et lui causa une émotion si grande, dans un moment où toutes les émotions sont presque mortelles, qu'une fièvre violente se déclara aussitôt.

Au bout de vingt-quatre heures, le danger était imminent. Au bout de trois jours, la pauvre Thémise était morte. Il est plus facile de comprendre que de décrire le désespoir d'Alain, dont le profond amour et les douces espérances se trouvaient brisés d'un seul coup.

Une scène horrible et déplorable eut lieu en présence du corps à peine refroidi de la jeune morte.

Alain, dans les transports d'une douleur poussée jusqu'au délire, reprocha à Jeanne Vatinel, avec une brûlante amertume, d'avoir tué sa fille.

Jeanne répondit que les accointances de son genre avec le démon étaient la seule cause du malheur qui venait d'arriver. Alain, poussé à bout par cette réponse et par ces récriminations insensées, oublia que nul n'a le droit de chasser une mère d'auprès du cadavre de sa fille, et défendit à Jeanne de franchir de nouveau le seuil de sa chaumière.

Dans ces déplorable circonstances, l'opinion publique en masse se prononça contre Alain.

L'abbé Bricord fut le seul dans le village qui, sans approuver la violence du jeune pêcheur vis-à-vis de sa belle-mère, reconnut cependant que les torts de la Jeanne Vatinel étaient immenses, et que, sans son intervention fatale, les choses eussent tourné bien différemment.

Alain, les yeux secs et le visage morne, suivit à l'église et au cimetière, sans pousser un sanglot, le corps inanimé de celle en qui il avait mis toute sa tendresse, toute sa joie, tout son espoir.

Il entendit retomber lentement la terre, avec un bruit lugubre, sur le cercueil qui renfermait cette dévouée adorée.

Puis, sans avoir versé une larme, il rentra dans sa chaumière, où il s'enferma.

Un concert de malédictions s'éleva contre lui quand il eut disparu.

—Ah!—disait-on de toutes parts,—mauvais cœur!... mauvais cœur!... il n'a seulement pas pleuré!... Il n'aimait point la pauvre Thémise!.....

L'abbé Bricord, lui, voyait clair dans le cœur d'Alain.

Il était épouvanté de ce calme sinistre. Il avait bien compris que l'apparente insensibilité du malheureux jeune homme ressemblait à ces eaux qu'aucun souffle ne ride et qui, sous leur tranquillité menteuse, cachent des abîmes sans fond.

Aussi le prêtre, dès qu'il eût déposé l'étole noire des jours de deuil, se hâta-t-il d'aller retrouver Alain.

Ce dernier s'était enfermé dans sa chaumière, nous l'avons dit.

Le prêtre frappa sans obtenir de réponse.

Alors il dit son nom.

Alain vint ouvrir.

Le visage du pêcheur était toujours impassible; seulement, sa pâleur livide avait encore augmenté.

—Monsieur le curé,—murmura-t-il d'une voix sourde,—soyez le bienvenu chez moi... Maintenant je suis seul pour vous recevoir... seul... oh!... toujours seul....

Ces quelques mots et l'accent avec lequel ils avaient été prononcés étaient déchirants.

L'abbé Bricord prit la main du jeune homme et après l'avoir serrée avec une affectueuse compassion, il le fit asseoir à côté de lui.

—Oh!—fit Alain, plutôt en se parlant à lui-même que pour être entendu,—vous êtes bon, vous, monsieur le curé....

—Mon enfant,—dit doucement le prêtre,—je vois ce qui se passe en vous, et j'ai peur de ce que j'y vois... vous voulez mourir, n'est-ce pas?....

—Est-ce que je peux vivre?—répliqua Alain avec l'expression d'un découragement et d'un désespoir impossible à rendre,—est-ce que je peux vivre?

—Vous le pouvez si vous le voulez....

Alain secoua tristement la tête.

—Ne me croyez-vous donc point?...—demanda le prêtre.

—Vivre....—balbutia le jeune homme,—vivre, monsieur le curé, et pourquoi?....

—Pour remplir un devoir....

—Mon devoir était d'aimer Thémise.... ma pauvre Thémise!.... de la rendre heureuse autant que je le pouvais.... et ce devoir-là, monsieur le curé, je vous jure que je le remplissais bien.... mais maintenant.... maintenant....

—Maintenant—reprit l'abbé Bricord,—vous devez vivre pour votre enfant....

Alain tressaillit.

—Mon enfant!.... s'écria-t-il avec élan,—mon enfant!.... Ah! s'il n'était pas venu, elle serait encore là, elle....

—Alain,—dit le prêtre avec un redoublement de douceur,—ne vous laissez point égarer par le désespoir.... n'accusez pas une pauvre petite créature innocente, ne lui faites point porter la peine d'une faute qu'elle n'a pas commise....

Le pêcheur laissa tomber ses bras le long de son corps, et il répondit:—Ah! je sens bien que vous avez raison, monsieur le curé, mais je sens aussi que, moi, je n'aurai jamais le courage....

—Ce courage Dieu vous le donnera....

Alain secoua de nouveau la tête.

—Oh! ne doutez pas!....—s'écria le prêtre.—Dieu est juste!.... il n'impose jamais à une créature un fardeau au-dessus de ses forces....

—Jamais!....—répéta le pêcheur avec amertume;—vous voyez bien, cependant, que les miennes sont à bout!....

—Espérez....

—Quoi?

—Un secours d'en haut.

—Alors, qu'il vienne, ce secours, qu'il vienne et qu'il se hâte.... car je n'attendrai pas longtemps....

—Alain, mon pauvre ami, ne vous révoltez pas contre Dieu....

—Il n'y a pas de révolte dans mon cœur, monsieur le curé....

—Mais, si vous mourez, que deviendra l'orphelin sur la terre?....

—Fabien Vatinel et Jeanne ne l'abandonneront pas.

L'abbé Bricord comprit qu'il allait être vaincu dans cette lutte contre la douleur, si Dieu ne lui inspirait quelque moyen de ranimer un peu l'énergie de cette âme brisée.

—Alain,—dit-il en obéissant à une inspiration soudaine,—vous croyez bien, n'est-ce pas, que celle que vous avez perdue est au ciel?... vous ne doutez point de son éternel bonheur?....

—Ah! s'écria le jeune homme,—Thémise était un ange du bon Dieu.... sa place est là-haut avec les anges....

—Eh bien, c'est d'elle que vous viendront cette force et ce courage dont vous avez besoin.... c'est elle qui vous protégera.... Si Dieu l'avait laissée en ce monde, elle eût vécu pour son enfant!.... du haut du ciel elle le regarde avec tout son amour de mère.... Alain si vous veillez sur lui avec cette tendresse qui pour vous est un devoir, vous sentirez, au fond de votre cœur, qu'elle vous approuve et qu'elle vous sourit.... Si, au contraire, vous ne triomphez point de votre abattement, si vous abandonnez l'orphelin, vous empoisonnez par une cuisante blessure les ineffables joies de la pauvre mère!.... Ferez-vous cela, Alain?....

L'abbé Bricord avait frappé juste.

Le jeune pêcheur ne répondit pas d'abord. Il cacha sa tête dans ses mains, un sanglot convulsif remua sa poitrine.

Quand il releva la tête et quand il écarta ses mains, l'abbé Bricord vit sa figure inondée de larmes.

Alain pouvait enfin pleurer. C'était un premier soulagement.

—Monsieur le curé,—murmura-t-il ensuite,—puisque vous me dites qu'elle veut que je vive, je vivrai.... je vivrai pour lui....

Qu'allait devenir le pauvre petit garçon privé du lait maternel, dont la mort avait tari les sources?

Jeanne Vatinel l'avait pris chez elle.

Alain, qui, nous le savons, ne voulait plus avoir aucun rapports avec sa belle-mère, le fit redemander et s'occupa de lui trouver une nourrice.

En tout autre cas, dix femmes de pêcheurs se seraient offertes pour cette œuvre charitable.

Mais pas une, et à quelque prix que ce fût, n'aurait consenti à laisser s'abreuver à son sein l'enfant donné au diable.

Déjà la fatale influence se faisait sentir.

Alain emporta son fils à Yport, et une paysanne s'en chargea.

Mais bientôt le bruit de ce qui s'était passé à Étretat le jour du baptême parvint aux oreilles de cette paysanne.

Elle se hâta de rapporter l'enfant et de le rendre à son père.

Alain comprit que le même fait ne manquerait point de se renouveler dans tous les environs du village.

Il ne chercha plus.

Le petit Denis Poulailler eut une chèvre pour nourrice.

II.—UNE ENFANCE ORAGEUSE.

Un dicton, fort généralement accredité parmi les gens du peuple, c'est qu'un enfant qui a été nourri par une chèvre prend le caractère et les défauts de la capricieuse *Amalthée* dont il a bu le lait.

Il devient, dit-on, fantasque, colère, brouillon, querelleur, etc....

Nous ne savons si cette croyance bizarre est complètement erronée ou repose sur quelques fondements; toujours est-il que Denis Poulailler, le futur héros de ce livre, semblerait fournir une preuve à l'appui.

Le petit garçon marchait à peine et ne faisait encore que bégayer quelques mots, qu'il annonçait déjà le plus indomptable caractère.

Si, par hasard, son père lui refusait quelque chose, objets de ses désirs enfantins, ce n'était point par des pleurs qu'il témoignait de son chagrin, c'était par des accès de véritable fureur.

Il frappait du pied la terre, il faisait des gestes menaçants avec ses petites mains, le sang lui montait au visage d'une façon effrayante, il poussait des cris inarticulés, et force était de lui céder au plus vite sous peine de le voir tomber en des convulsions fort dangereuses.

Alain se désespérait, et les commères d'Étretat disaient à qui mieux mieux:—Patience!.... laissez grandir l'enfant!....

Donné au diable promet déjà, et vous verrez qu'un peu plus tard il sera digne de son nom!....

Notons en passant que c'est par cette appellation de *Donné au diable* qu'on prenait l'habitude de désigner Denis Poulailler.

Six ou sept années se passèrent.

Le petit garçon était d'une taille et d'une force étonnantes pour son âge.

Si son âme appartenait d'avance à Satan, ainsi qu'on le croyait généralement, il faut bien avouer que jamais une âme maudite ne s'était logée dans une plus charmante enveloppe.

L'enfant ressemblait d'une façon frappante à l'un des anges du tableau de l'Annunciation d'Annibal Carrache.

Ses cheveux fins comme de la soie, très-épais, naturellement bouclés et d'une teinte brune, chaude et brillante, entouraient son visage frais et gracieux, dont un sang vif et pur colorait les joues veloutées.

Ses grands yeux, d'une nuance indécise, car leur prunelle semblait tantôt d'un noir fauve, et tantôt d'un vert profond, étincelaient de malice et d'esprit.

Sa petite bouche aux lèvres pourpres était trop jolie pour la bouche d'un homme.

Cette tête ravissante s'appuyait sur un corps dont les proportions exquises réunissaient les perfections des plus beaux enfants de marbre blanc de la statuaire antique.

La molle élasticité des mouvements de Denis, lorsqu'il courait ou lorsqu'il sautait, rappelait involontairement l'imitable grâce des bonds d'un jeune tigre.

Ce n'était point là, du reste, le seul rapport de l'enfant avec ce prince royal de la race féline.

Denis Poulailler en avait aussi l'astuce, la rapacité et la cruauté juvénile.

Ainsi, il mentait habituellement et avec une habileté si grande, qu'il fallait avoir la preuve du mensonge pour le soupçonner.

Lorsqu'il convoitait quelque chose, et souvent même sans autre but que de contenter un instinct bizarre, il oubliait toute distinction de propriété et faisait main basse sur l'objet à sa convenance.

Enfin, il trouvait un plaisir tout particulier à tourmenter et à faire souffrir les animaux.

C'était pour lui une volupté raffinée que d'assister à l'agonie d'un pauvre chien ou d'un malheureux chat, à moitié assommés à coups de galets.

Les enfants du même âge que Denis le redoutaient à l'égal du feu, par la raison fort simple qu'il usait et abusait avec eux de la supériorité de sa force.

Denis Poulailler avait six ans, le soir qu'il entendit pour la première fois un petit garçon de neuf à dix ans le saluer du nom de *Donné au diable*.

Il considéra ces mots comme une injure, et se précipitant sur celui qui les avait prononcés et qui cependant le dépassait de toute la tête, il le renversa et lui neurta si bien et si longtemps la tête avec un gros caillou, qu'il le laissa sans connaissance sur la place.

Cet acte de vengeance ne servit qu'à lui faire confirmer de plus en plus ce surnom qui l'irritait.

Bientôt on ne le désigna plus autrement.

Ceci lui causa, dans les premiers temps, un perpétuel accès de rage.

Mais, peu à peu, il s'accoutuma à s'entendre traiter ainsi, et au lieu de subir ce surnom comme une insulte, il s'en fit un titre d'honneur.

Le chagrin d'Alain Poulailler augmentait de jour en jour.

Vainement mettait-il tout en œuvre, la douceur et la force, la persuasion et la violence, pour dompter l'indomptable caractère de son fils.

Il n'obtenait aucun résultat.

L'enfant se riait des conseils, des exhortations, des reproches.

—La règle générale n'est pas faite pour moi,—répondait-il;—je ne suis pas un enfant pareil aux autres, puisque je suis donné au diable!....

L'abbé Bricord ne négligea rien pour pétrir et façonner cette jeune âme, pour y porter la lumière, pour la soumettre au joug salutaire des croyances religieuses.

Il essaya d'assouplir par l'instruction cette nature si forte, si vivace, si exubérante, si capable de grandes choses, pour le bien comme pour le mal.

Efforts perdus! peine inutile!....

L'enfant répondait au prêtre, de même qu'il avait répondu à son père:—A quoi bon tout cela?... A quoi bon serviraient la religion et la science?... Ne suis-je pas damné d'avance? Et quand à mon chemin en ce monde, je n'aurai pas de peine à le faire, puisque je suis donné au diable!....

Ainsi Denis Poulailler se faisait une arme du préjugé contre le préjugé lui-même.

Avec les insultes des jeunes garçons de son âge, il avait accepté sa prédestination, qui, désormais, était un fait accompli.

Il n'est que trop commun, ici-bas, de voir les choses arriver, uniquement parce qu'elles ont été prédites.

Les niais et les dupes crient: *Au miracle!*.... et ne s'aperçoivent pas qu'on a forcé la main au hasard.

Lorsque le fils d'Alain et de Thémise eut atteint l'âge de onze ou douze ans, ses déprédations ne connurent plus de bornes.

Il faisait le mal presque toujours sans profit pour lui-même et uniquement pour le plaisir de se sentir nuisible.

(A continuer.)

TABLEAU DES PÈRES DU CONCILE ŒCUMÉNIQUE DU VATICAN.—

M. Desmarais, artiste photographe, vient de mettre en vente à ses ateliers, Quarré-Chaboulez, en cette ville, ce Tableau qui contient une collection complète et authentique de tous les vénérables Prélats qui ont assisté au dernier Concile Œcuménique. Cette collection qui comprend 731 portraits rendus avec fidélité et une perfection étonnante, est en deux tableaux. Prix des deux, \$5.00

M. Desmarais a encore quelques exemplaires du tableau contenant les photographies de tous les membres du clergé catholique du Diocèse de Montréal. Prix \$3.00. Ces deux collections précieuses devraient se trouver dans toutes les familles catholiques du pays. 3-47-1

Les annonces de naissances, mariages ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'unécu chaque.

NAISSANCES.

En cette ville, le 17 du courant, la dame de M. J.-Lte. Bourassa, maître-boucheur, un fils.

En cette ville, le 23 courant, la dame de Louis Carle, Ecr., marchand, un fils.

A Longueuil, le 15 décembre courant, la dame de L. N. Brault, Ecr., N. P., du Bureau du Protonotaire, un fils.

A Châteauguay Falls, Mass., le 7 du courant, la dame de M. Alfred Bombardier, un fils. Parrain et marraine: M. Octave Prairie et Dlle Marie Bouthillier.

DECES.

En cette ville, le 22 courant, à l'âge de 42 ans, dame Julie Parent, épouse d'Augustin Camyré.

A la Rivière-du-Loup (en haut) le 17 décembre 1872 à l'âge de 87 ans, dame veuve Marguerite Désaulniers, épouse de feu Michel Poirard. Elle laisse beaucoup de parents qui la regretteront longtemps.

M. Roger Dandurand, de cette ville, employé au Grand-Tronc, qui a été écrasé par une locomotive à la Pointe St. Charles, le 1. courant, est mort dimanche le 22.

L. O. DAVID,
AVOCAT,
TIENT maintenant son bureau au
No. 38 de la RUE ST. JACQUES.

ACHETEZ VOTRE FARINE pour Pains, Galettes, Biscuits et Confiseries au Magasin de Farine de Brodie, coin des rues Craig et Bleury.

Toutes les FARINES sont garanties et livrées sans charge.
La célèbre Farine de Brodie qui se lève seule.
" " " de Sarrazin.
Farine de Blé-d'Inde, d'Avoine, de Sarrazin, Avoine, etc., pour nourriture d'animaux.
3-50-f



ELARGISSEMENT DU CANAL WELLAND.

Avis aux Contracteurs.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées. "Soumission pour le Canal Welland." seront reçues à ce Bureau, jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 10ème jour de JANVIER (1873) pour la construction de Neuf (9) Ecluses, et Neuf (9) Déversoirs, l'excavation de l'Écluse et des Déversoirs; Biets, Coursiers, etc., sur la nouvelle partie du Canal Welland entre Thorold et le Port Dalhousie.

Les ouvrages seront donnés par sections; dont quatre numérotées 8, 9, 10 et 11 sont situées contre le Cimetière de Ste. Catherine, le Grand Chemin de Fer Occidental, et les Sections No. 15 et 16 sont situées entre Brown's Cement Kilns et ce qui est connu sous le nom de Marlatt's Pond.

Des soumissions seront reçues pour certaines parties de l'élargissement et du creusement du "prism" du Canal au haut du Port Robinson et pour l'enlèvement de la partie du terrassement de la "Tranchée Profonde," etc., etc.

Les cartes des diverses localités, ainsi que les plans et devis des travaux peuvent être vus à ce Bureau le et après VENDREDI, le 13ème jour de DECEMBRE prochain, alors que l'on donnera des renseignements identiques au sujet des travaux au Nord de Marlatt's Pond au Bureau de l'ingénieur, résident à Thorold; et pour les travaux au sud de Allanburg, les Plans, etc., peuvent être vus au Bureau de l'ingénieur résidant à Welland.

Toutes les soumissions doivent être faites sur des blancs à cet effet, et à chacune d'elles l'on devra apposer les signatures de deux personnes solvables et responsables, voulant se porter garants de la due exécution du contrat.

Le Département ne s'engage pas d'accepter la plus basse ni aucune des soumissions.
Par ordre,

F. BRAUN,
Secrétaire.

Département des travaux publics, }
Ottawa, 22 Nov. 1872. } 3-49 d

NATRO-KALI

OU

EXTRAIT DE SAVON DE GOULDEN.

PREZ partie de la Graisse de rebut et faites vous-même votre Savon. Le meilleur Savon de famille qu'il y ait. Il n'y a pas de substance saponacée, lessive ou potasse d'une force et d'une pureté aussi concentrée que le NATRO-KALI ou EXTRAIT DE SAVON. Une livre de cet Extrait peut faire environ quinze livres de très-bon savon dur. Il fait du savon dur, du savon mou, du savon jaune, du savon de toilette, etc.

POUR DIVERS VINS.

Faites dissoudre dans un gallon d'eau une livre d'EXTRAIT DE SAVON et servez-vous-en comme ci-après: Pour nettoyer les Machines, une boîte d'une livre dans un gallon d'eau; pour nettoyer la Vaiselle, Plats, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour écurer les Toitures, Barattes, etc., une chopine dans un gallon d'eau; pour laver les Arbres, un demi-gallon dans un gallon d'eau; pour laver la Peinture, une pinte dans un gallon d'eau; pour désinfecter les Lieux infectés, une pinte dans un gallon d'eau.

A vendre chez tous les Pharmaciens et marchands de la campagne. Par ordre seulement par l'Inventeur, J. GOULDEN, 175 Rue St. Laurent, 2 8 Rue St. Paul et 363 Rue Ste. Catherine, Montréal. 3-47 l

D. GERVAIS & Cie.,
CARROSSIERS.

69—RUE ST. BONAVENTURE, MONTREAL.—69



ONT remporté les CINQ premiers prix à la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal.

Le carrosse présenté par les citoyens du Village St. Henri, à Sa Grandeur Mgr. de Montréal, à l'occasion de ses noces d'or, — le plus beau, sans crédit, du tout l'Amérique — a été fabriqué par eux. Les plus magnifiques carrosses de Montréal sortent de leurs ateliers.

Ils ont actuellement en magasin toutes sortes de voitures d'été et d'hiver, dont le style et le fini artistiques ne sauraient être surpassés. 3-46 l

USINES A METAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

De Cuivre à l'usage des plombiers, ingénieurs à ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

Toutes sortes d'ouvrages pour Raffineries de sucre, distilleries, brasseries, appareils à gaz et à eau. On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc. par le moyen de la vapeur ou de l'air chaud.

Bureau de Manufacture
No. 536 à 542, RUE CRAIG,
MONTREAL,
77 Rue St. Jacques.

CHARLES GARTH,
JAMES MATTINSON,
H. W. GARTH. 3-22 22

POUDRE ALLEMANDE,
SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-38 22

AGENTS DEMANDÉS. \$150 par mois.
Pour vendre le TINKER (HAUDRONNIER), l'article de ménage le plus utile qui ait jamais été inventé. Adresser H. K. ANDERSON, Boîte 300, Bureau de Poste, Montréal, P.Q. 3-60d.



CHAISE AJUSTABLE DE WILSON.

La Nouveauté du Siècle

MÉCANISME très-ingénieux, chaise pouvant être mise en treize positions différentes et transformée en chaise d'invalides, de parloir, de bibliothèque, de lecture, de écriture, de repos, de fumeur, d'étudiant, de médecin, de dentiste, ou pouvant être transformée en canapé, lit, berceau ou balançoire pour un enfant.

Des circulaires, avec diagrammes explicatifs, seront envoyées gratis sur application. Les ordres par la maille ou autrement reçoivent une prompt attention; les chaises sont empaquetées avec soin et sûreté et expédiées à l'adresse donnée, aussitôt après réception du prix d'achat, ou transmises par express, payables sur délivrance.

DR. N. A. SMITH & CIE.
Seuls fabricants et agents pour la Puissance du Canada.

No. 241, RUE ST. JACQUES.

MONTREAL, P. Q. 3-42 22

\$50,000 VALANT

CONSISTANT EN

HABILES FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, etc., &c. &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL,
131, Rue St. Joseph.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Tox, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 15 centimes par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY
PHARMACIEN,
144 Rue St. Laurent,
MONTREAL.

3-52 22 (Établi en 1859.)

A. SICOTTE.

No. 331 RUE ST. LAURENT.

Ferblantier, Plombier, Poseur de Tuyaux à Gaz, Bains, Lieux d'Alimentation, Couverture en Ferblanc, en Tôle Galvanisée et en Ardoise.

Aura toujours un assortiment complet et varié de Ferblanteries, Ferronneries, Réfrigérateurs, Huile de Charbon, Lampes, Cheminées, Mèches, etc.

Toutes commandes seront exécutées avec soin et à des prix très modérés. 3-43 22

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., BOSTON E.-U.; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., BOSTON, E.-U.; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., BOSTON, E.-U.; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gerant.

Assortiment sp. lénolé de Pianos et Orgues.

Pianos à louer.
Pianos échangés.
Orgues à louer.
Réparations faites convenablement.
Pianos venus par versements.
Pianos vendus avec termes faciles.
Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets."

LOUIS BARRÉ & CIE.,
SCULPTEURS ET DOREURS

Fabricants de CADRES DE BLOIS ET PORTRAITS.

Toujours en mains toutes espèces de DORURES DE LITHOGRAPHIES, PHOTOGRAPHIES, Peintures à l'huile, Aquarielles, Corniches de Rideaux, Corniches en Noyer Noir pour ornements avec Dorures, etc.

Coin des rues Craig et St. Pierre, MONTREAL.

Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront un grand avantage à y faire encadrer leurs gravures. 3-43 l

DÉPARTEMENT DES DOUANES
Ottawa, 19 Novembre, 1872.
L'ESCOMPTE AUTOMATIQUE sur les ENVOIS AMÉRICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 12 pour cent.

R. E. M. BOUCHETTE,
Commissaire des Douanes.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1866.

MÉDAILLE DE 1ÈRE CLASSE,

ALFRED LABARRAQUE & CIE.

QUINQUINA LABARRAQUE

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine à Paris.

Le Quinquina Labarraque est un vin éminemment tonique et fébrifuge destiné à remplacer toutes les autres préparations de quinquina.

Les vins de quinquina ordinairement employés en médecine se présentent avec des degrés de quinquina dont la richesse en principes actifs est extrêmement variable; de plus en raison de leur mode de préparation, ces vins ne contiennent que des traces de principes actifs.

Le Quinquina Labarraque approuvé par l'Académie de médecine, constitue au contraire, un médicament de composition déterminée, riche en principes actifs, sur lequel les médecins et les malades peuvent toujours compter.

Le Quinquina Labarraque se prescrit avec succès aux personnes faibles et débilitées, soit par diverses causes d'affaiblissement, soit par suite de maladies; aux adolescents fatigués par une croissance trop rapide; aux jeunes filles qui ont de la peine à se former et à se développer; aux femmes en couches et aux vieillards atteints par l'âge ou la maladie. C'est le meilleur préservatif des fièvres.

Dans les cas de chlorose, anémie, pâles couleurs et vin est un puissant auxiliaire des ferrugineux. Associé par exemple aux pilules de VALLET, il produit des effets remarquables par la rapidité de son action.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA

DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal, Ed. GIROUX, Québec.

GOUDRON DE GUYOT.

Liqueur Concentrée et Titrée.

M. Guyot est parvenu à enlever au goudron son acide et son amertume insupportables et à le rendre très soluble. Mettant à profit cette heureuse découverte il prépare une liqueur concentrée de goudron qui, sous un petit volume, contient une grande proportion de principes actifs.

pour obtenir à l'instant un verre d'excellente eau de goudron sans goût désagréable. Chacun peut ainsi préparer soi-même son eau de goudron au moment du besoin, ce qui offre économie de temps, facilité de transport et évite le manèment si désagréable du goudron.

Le Goudron de Guyot a donc tous les avantages de l'eau de goudron ordinaire, sans en avoir les inconvénients. Il suffit d'en verser une cuillerée à café dans un verre d'eau.

Le Goudron de Guyot se place avec avantage bien des tisanes plus ou moins inertes, dans les cas de rhumes, bronchites, toux, catarrhes.

Le Goudron de Guyot est employé avec le plus grand succès dans les maladies suivantes:

EN BOISSON: — Une cuillerée à café pour un verre d'eau, ou deux cuillerées à bouche par bouteille.

BRONCHITES, CATARRHE DE LA VESSIE, RHUMES, TOUX OPINIÂTRE, IRRITATION DE POITRINE, COQUELUCHE.

EN LOTIONS: — Liqueur pure ou diluée d'un peu d'eau.

AFFECTIONS DE LA PEAU, DERMATOSES, MALADIES DU CUIR CHEVELU.

EN INJECTIONS: — Une partie de liqueur et quatre parties d'eau.—Efficacité toute spéciale.

ÉCOULEMENTS ANCIENS OU RÉCENTS, CATARRHE DE LA VESSIE.

Le Goudron de Guyot a été expérimenté avec un véritable succès dans les principaux hôpitaux de France, de Belgique et d'Espagne. Il a été reconnu que, par ses temps chauds, il constitue la boisson la plus hygiénique, et surtout pendant les temps d'épidémie.—Une instruction accompagne chaque flacon.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

CHARBON DE BELLOC.

Approuvé par l'Académie Impériale de Médecine le 27 Décembre, 1849.

C'est surtout à ses propriétés éminemment absorbantes, que le Charbon de Belloc doit sa grande efficacité. Il est spécialement recommandé contre les affections suivantes:

CASTRALGIES, DYSPÉPSIE, PYROSE, AIGREURS, DIGESTIONS DIFFICILES, CRAMPES D'ESTOMAC, CONSTIPATION, COLIQUES, DIARRHÉE, DYSENTERIE, CHOLÉRIQUE.

MODE D'EMPLOI.—Le Charbon de Belloc se prend avant ou après chaque repas, sous forme de PASTILLES ou sous forme de PASTILLES. Le plus souvent, le bien-être se fait sentir dès les premières doses. Une instruction détaillée accompagne chaque flacon de poudre et chaque boîte de pastilles.

PRIX DU FLACON: 2 FRANCS. PRIX DE LA BOITE: 1 FRANCO 50.

AGENTS SPECIAUX POUR LE CANADA: DEVINS & BOLTON.—FABRE & GRAVEL, Montreal—Ed. GIROUX, Québec.

7-14 22

AVIS.
LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à bas prix, chez
N. RHÉAUME,
75—RUE ST. LAURENT—75
3-50-f

LES chapeaux de feutre, de paille, etc., etc., pour les dames, messieurs et enfants, nettoyés, teints et formés dans le style le plus récent, chez
GEO. E. SIEGARS,
SUCCESSION DE J. W. KETCHUM, 606 Rue Craig.
3-40-m.

LIBRAIRIE NOUVELLE
ALPHONSE DOUTRE ET CIE.,
(Coin des Rues Notre Dame et St. Gabriel.)
MONTREAL.

Reçoivent constamment ce qu'il y a de plus nouveau en ROMANS, DROIT, MÉDECINE, MUSIQUE, etc.
Toutes demandes pour livres seront exécutées avec la plus grande promptitude.

U. DESMARAIS & S. PHOTOGRAPHE,
Coin des rues Craig et St. Laurent,
MONTREAL
On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies améliorées à bon marché. 3-70 22

LE SOUSSIGNÉ OFFRE EN VENTE: L'GLACIÈRES ET SABOTIÈRES améliorées, COUVERTS en fil de fer; aussi un assortiment de CORNICIERS et ORNEMENTS DE RIDEAUX.
L. A. SURVEYER,
524, Rue Craig, Montréal.

J. D. NORMANDIN, RELIEUR, REGLEUR ET MANUFACTURIER DE LIVRES BLANCS.



PORTE VOISINE DU No. 57 RUE ST. GABRIEL MONTREAL. 3-49 22

MENERLY & KIMBERLY,
Fondeurs de Cloches,
TROY, N. Y.

MANUFACTURENT une qualité supérieure de CLOCHES D'ÉGLISE et autres Cloches. Ils donnent une attention toute spéciale aux CLOCHES D'ÉGLISE. Des catalogues illustrés, avec d'amples détails, ensemble avec des cloches de toute grandeur, fournis par FAIRBANKS & CO. 403, RUE ST. PAUL, Montréal. 3-45 m



AVIS AUX CONTRACTEURS.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

LES COMMISSAIRES nommés pour la construction du chemin de fer Intercolonial, donnent par les présentes avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour la Pose des Lisses et l'Empièremment sur les Divisions suivantes, savoir:

- No. 1, sur les Sections 3, 6, 9 et 15,—une distance d'environ 78 milles.
- No. 2, sur les Sections 16, 10 et 20,—une distance d'environ 46 milles.
- No. 3, sur les Sections 21, 22 et 23,—à partir de la Rivière Miramichi, jusqu'à Moncton, une distance d'environ 72 milles.

Toutes les susdites sections sont dans la Province du Nouveau Brunswick.

On peut se procurer les spécifications et des formules de Soumission au bureau de l'ingénieur en chef à Ottawa, et aux bureaux des ingénieurs, à Rimouski, Dalhousie, New-Castle et Moncton.

Des soumissions cachetées, marquées "Soumissions" et adressées aux commissaires, seront reçues à leur bureau à Ottawa, jusqu'à midi, VENDREDI, le 31 janvier 1873.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Chemin de Fer Intercolonial }
Bureau des Commissaires, }
Ottawa, 30 Nov. 1872. }

N. B.—Des soumissions séparées seront requises pour les Divisions Numérotées 1, 2 et 3. 3-50 d



AUX CONTRACTEURS.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les Commissaires nommés pour la construction du chemin de fer Intercolonial, donnent avis public qu'ils sont prêts à recevoir des soumissions pour l'érection d'une bâtisse pour les passagers et rafraichissements, bâtisse pour le Frot et bâtisse pour engin, à Campbellton, N. B., et une bâtisse pour les passagers et rafraichissements à New Castle, N. B.

Les plans, spécifications, et forme de soumissions peuvent être vus au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, et au bureau des ingénieurs, à Rimouski, Dalhousie, New Castle et Moncton.

Les soumissions pourront être pour le tout, en un nombre moindre de ces bâtisses, et seront reçues, marquées "soumissions pour les Bâtisses," au bureau des Commissaires, Ottawa, jusqu'à midi, VENDREDI, le 31 Janvier, 1873.

A. WALSH,
ED. B. CHANDLER,
C. J. BRYDGES,
A. W. McLELAN,
Commissaires.

Bureau des Commissaires }
Ottawa, 4 Déc. 1872. } 3-50 d

Imprimé et publié par G. S. DEBBARATH, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada.